



RAPPORT ANNUEL 2021-2022



Rédaction

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

Marine Gaumer, agente en communication numérique

Véronique Brochu, directrice générale

Révision

Véronique Brochu, directrice générale

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

Mise en page

Marine Gaumer, agente en communication numérique

Photo de couverture

© Jean-Marie Fecteau

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	4
MOT DE LA DIRECTRICE	5
LE COBARIC	6
BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
MEMBRES DU CONSEIL	11
LISTE DES MEMBRES	14
ÉQUIPE	16
ADMINISTRATION	18
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	21
REPRÉSENTATION	27
PROJETS	34
COLLABORATIONS ET PARTENARIATS	45
MANDATS	54
LE COBARIC EN IMAGES	60
ÉTATS FINANCIERS	62

MOT DU PRÉSIDENT

Professionnalisme, créativité, adaptation, autant de mots qui me viennent à l'esprit pour décrire le Comité de bassin de la rivière Chaudière et son équipe. L'année 2021-2022 aura amené son lot de défis alors que la pandémie s'étirait. Et pourtant, l'équipe aura su les relever malgré les embûches et l'incertitude. Ces gens motivés auront en plus trouvé leur pareil auprès des acteurs du territoire qui se sont manifestés pour profiter de l'expertise, de l'expérience et des compétences du COBARIC. C'est signe que tous, plus que jamais, nous sommes conscients de l'importance de protéger notre eau afin que chacun puisse en profiter encore longtemps en toute sécurité. Milieu scientifique, municipal, forestier, citoyen, tous travaillent ensemble, et le COBARIC est fier de mettre la main à la pâte pour remplir cette mission : organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière.

Plusieurs projets sont arrivés à leur terme, dont l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches. Les résultats sont encourageants après quatre années de lutte intensive, mais surtout, les acteurs ont vu et entendu parler de tout le travail abattu sur le terrain. D'autres projets ont vu le jour et

continueront d'occuper tous les acteurs au cours des prochaines années, dont le projet d'envergure au lac Mégantic.

Plus soudée que jamais, l'équipe du COBARIC se prépare ainsi pour une nouvelle année qui s'annonce aussi passionnante qu'ardue. Pourtant, nul doute qu'elle relèvera tous les défis haut la main. En attendant, j'espère que vous aurez autant de plaisir à découvrir ce qui a constitué leur travail de la dernière année qu'ils ont eu à le vivre. Parce que ce sont des fondations importantes et des ambitions motivantes qui ont jalonné la dernière année pour façonner celles à venir.

Vous comprendrez donc que c'est avec beaucoup d'émotion que je vous présente ce rapport annuel. Oui... mon dernier! Après 28 ans au Conseil d'administration (CA), dont 17 ans à titre de président, j'ai pris la décision de passer le flambeau, et c'est agréable de passer le flambeau quand il est encore allumé.

Je remercie tous les partenaires locaux, régionaux et provinciaux, également tous les membres du CA et, surtout, toutes les équipes d'employés qui se sont succédé au fil du temps. Vous m'avez fait vivre des années extraordinaires. Merci!



A handwritten signature in black ink that reads "Russel Gilbert". The signature is fluid and cursive.

Russel Gilbert, président
du 26 mai 2005 au 9 février 2022

MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2021 a été soulignée par la fin d'un mandat ministériel et le début d'un autre. La simple signature de la convention a été, pour le moins, discutée par rapport à son contenu. Plus que jamais, les 40 OBV du Québec échangent fortement sur les dossiers provinciaux et communs en cours. C'est souvent dans des moments plus ardues que des liens forts se tissent. Le regroupement des neuf organismes de bassins versants du territoire de la Chaudière-Appalaches en est un bon exemple. Sur une bonne note, j'ai bon espoir que les communications entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et nos organismes s'améliorent et soient plus transparentes. Nous avons hâte que l'importance du travail des organismes de bassins versants soit reconnue, c'est-à-dire le travail sérieux de tous nos acteurs pour la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la rivière Chaudière.

Il faut souligner la collaboration du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans la mise en œuvre des 10 bureaux de projets de gestion des zones inondables, dont celui de la Chaudière. Le COBARIC croit au bien-fondé de cette nouvelle équipe en place et participe

activement à son implantation au sein des acteurs, dans un premier temps, municipaux. Le Système de surveillance de la rivière Chaudière est, quant à lui, en attente de sa cure de jouvence, prévue en 2022.

Cette année a été activement teintée du fameux sujet des milieux humides et hydriques! En effet, les 8 MRC prenant place sur notre territoire, dont 7 en Chaudière-Appalaches, ont travaillé d'arrache-pied à la rédaction d'un plan régional des milieux humides et hydriques. Je désire souligner leur excellent travail et la prise en compte au sein de leurs plans des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques, élaborés par les OBV, dont le COBARIC, et ce, en concertation avec nos acteurs de l'eau. Nous avons bien hâte de collaborer à l'élaboration des plans d'actions qui en découleront.

Finalement, je tiens à remercier, plus que je ne peux l'écrire, la merveilleuse équipe de professionnels qui travaillent avec moi. Votre patience, votre soutien, votre passion permettent de réaliser des objectifs pratiquement inatteignables. Merci de donner le meilleur de vous pour notre si belle mission!



Véronique Brochu

Véronique Brochu, directrice générale



Photo : Rivière Chaudière, Scott
© Jean-Marie Fecteau

1. LE COBARIC

VISION

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

MISSION

La mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de la ressource, par la concertation et la participation.

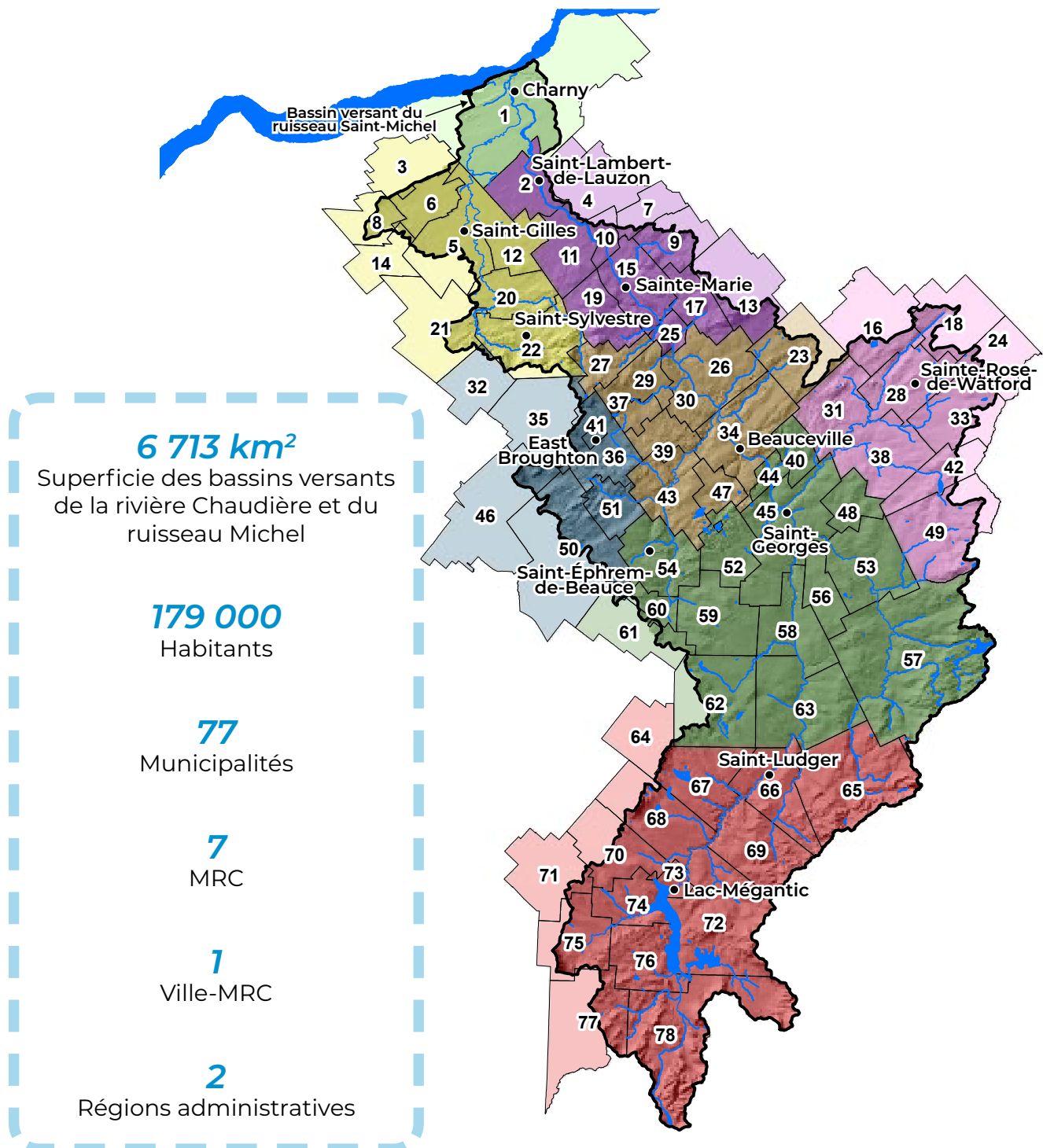
MANDAT

Pour remplir sa mission, le COBARIC doit réaliser les mandats suivants :

- Élaborer et mettre à jour périodiquement un plan directeur de l'eau (PDE)
- Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi
- Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE
- Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent
- Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau

Concertation | Représentativité | Appropriation | Responsabilisation | Partage

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE



Le bassin versant de la rivière Chaudière touche en tout ou en partie à 7 MRC et 1 ville-MRC, pour un total de 78 municipalités. Les tableaux ci-dessous indiquent quel pourcentage de chaque unité administrative est comprise dans le bassin versant.

MRC DE BEAUCE-SARTIGAN (93 %)

La Guadeloupe (60)	95 %	Saint-Georges (45)	100 %
Lac-Poulin (55)	100 %	Saint-Hilaire-de-Dorset (62)	76 %
Notre-Dame-des-Pins (44)	100 %	Saint-Honoré-de-Shenley (59)	100 %
Saint-Benoît-Labre (52)	100 %	Saint-Martin (58)	100 %
Saint-Côme-Linière (53)	100 %	Saint-Philibert (48)	100 %
Saint-Éphrem-de-Beauce (54)	100 %	Saint-René (56)	100 %
Saint-Évariste-de-Forsyth (61)	20 %	Saint-Simon-les-Mines (40)	100 %
Saint-Gédéon-de-Beauce (63)	100 %	Saint-Théophile (57)	100 %

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE (64 %)

Frampton (13)	29 %	Sainte-Marguerite (9)	58 %
Saint-Bernard (11)	100 %	Sainte-Marie (15)	100 %
Saint-Elzéar (19)	100 %	Saints-Anges (17)	100 %
Saint-Isidore (4)	4 %	Scott (10)	73 %
Saint-Lambert-de-Lauzon (2)	74 %	Vallée-Jonction (25)	100 %
Sainte-Hénédine (7)	11 %		

MRC DU GRANIT (59 %)

Audet (69)	100 %	Piopolis (76)	100 %
Frontenac (72)	100 %	Saint-Augustin-de-Woburn (78)	99 %
Lac-Drolet (67)	99 %	Saint-Ludger (66)	100 %
Lac-Mégantic (73)	100 %	Saint-Robert-Bellarmin (65)	100 %
Marston (74)	100 %	Saint-Sébastien (64)	1 %
Milan (71)	8 %	Sainte-Cécile-de-Whitton (68)	67 %
Nantes (70)	53 %	Val-Racine (75)	67 %
Notre-Dame-des-Bois (77)	29 %		

MRC DES APPALACHES (16 %)

Adstock (50)	36 %	Saint-Pierre-de-Broughton (35)	6 %
East Broughton (41)	100 %	Sainte-Clotilde-de-Beauce (51)	100 %
Sacré-Coeur-de-Jésus (36)	94 %	Thetford Mines (46)	10 %
Saint-Jacques-de-Leeds (32)	3 %		10 %

MRC DES ETCHEMINS (42 %)

Lac-Etchemin (16)	28 %	Saint-Zacharie (49)	81 %
Saint-Benjamin (31)	100 %	Sainte-Aurélie (42)	73 %
Saint-Cyprien (24)	19 %	Sainte-Justine (18)	27 %
Saint-Louis-de-Gonzague (33)	77 %	Sainte-Rose-de-Watford (28)	100 %
Saint-Prosper (38)	100 %		

MRC DE LOTBINIÈRE (30 %)

Dosquet (14)	5 %	Saint-Narcisse-de-Beaurivage (12)	100 %
Saint-Agapit (6)	100 %	Saint-Patrice-de-Beaurivage (20)	97 %
Saint-Apollinaire (3)	7 %	Saint-Sylvestre (22)	89 %
Saint-Flavien (8)	33 %	Sainte-Agathe-de-Lotbinière (21)	15 %
Saint-Gilles (5)	70 %		

MRC ROBERT-CLICHE (94 %)

Beauceville (34)	100 %	Saint-Jules (39)	100 %
Saint-Alfred (47)	100 %	Saint-Odilon-de-Cranbourne (23)	61 %
Saint-Frédéric (29)	100 %	Saint-Séverin (27)	100 %
Saint-Joseph-de-Beauce (26)	100 %	Saint-Victor (43)	100 %
Saint-Joseph-des-Érables (30)	100 %	Tring-Jonction (37)	100 %

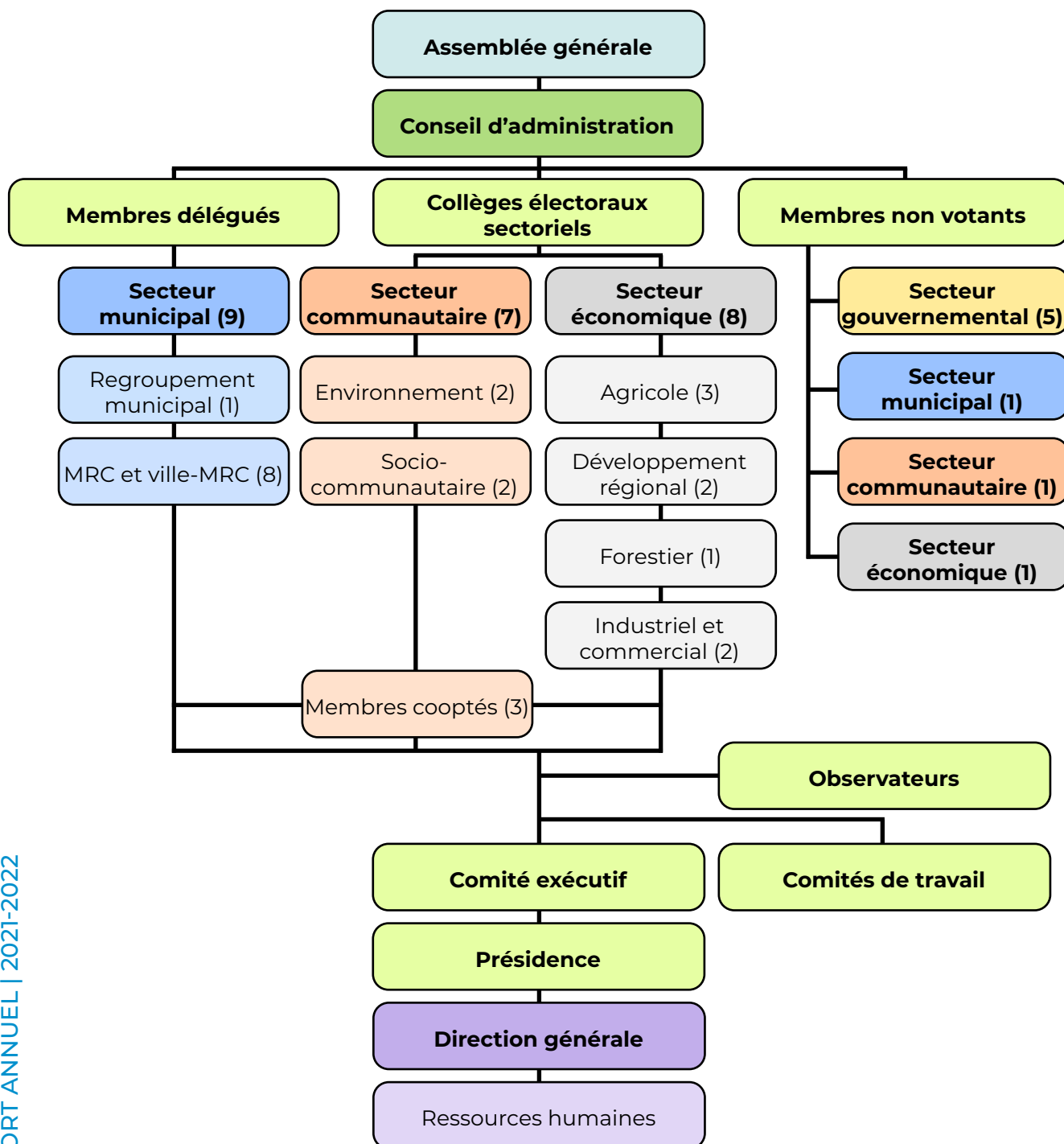
VILLE DE LÉVIS (42 %)

Lévis (1)	42 %		
-----------	------	--	--

Les valeurs présentées dans ces tableaux réfèrent aux pourcentages du territoire des municipalités ou des MRC sur le bassin versant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Structure organisationnelle



MEMBRES DU CONSEIL

COLLEGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

Secteur communautaire

Environnement

- ▶ Robert Mercier, administrateur depuis le 4 octobre 1995
Association pour la protection du lac Mégantic
- ▶ Chantal Bouchard, administratrice depuis le 10 septembre 2020
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Sociocommunautaire

- ▶ Gilles Paquet, administrateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (Zec Jaro)
- ▶ Pierre Dumas, administrateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles

Membres cooptés

- ▶ Georges Allen, administrateur depuis le 24 mai 2018
- ▶ Russell Gilbert, président, administrateur du 13 octobre 1994 au 9 février 2022
- ▶ Luc Proulx, premier vice-président, administrateur depuis le 21 janvier 1998

Secteur économique

Agricole

- ▶ Francis Fleury-Cliche, administrateur depuis le 21 février 2019
Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie
- ▶ Jenny Lehoux, administratrice depuis le 21 novembre 2019
Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches
- ▶ Daniel Samson, second vice-président, administrateur depuis le 15 février 2010
Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches

Développement régional

- ▶ Daniel Giguère, administrateur depuis le 16 juin 2016
Affaires gouvernementales et réglementaires, Innergex
- ▶ Jean Cliche, administrateur depuis le 19 septembre 2019
Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau

Forestier

- ▶ Martin Ladouceur, administrateur depuis le 16 mai 2019
Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce

Industriel et commercial

- ▶ Fernando Couture, administrateur depuis le 16 juin 2011
Les embellissements de la Chaudière inc.
- ▶ Jonathan Lasnier, administrateur depuis le 16 mai 2019
Groupe forestier Chaudière

MEMBRES DÉLÉGUÉS

Secteur municipal

Regroupement municipal

- ▶ Vacant depuis le 26 novembre 2020
Communauté métropolitaine de Québec

MRC et ville-MRC

- ▶ Gérald Grenier, administrateur depuis le 11 décembre 2006
MRC des Appalaches
- ▶ Martin Saint-Laurent, administrateur depuis le 22 novembre 2017
MRC de Beauce-Sartigan
- ▶ René Allen, administrateur depuis le 13 mars 2019
MRC des Etchemins
- ▶ Bernard Therrien, administrateur depuis le 22 novembre 2017
MRC du Granit
- ▶ Denis Dion, administrateur depuis le 29 avril 2004
MRC de Lotbinière
- ▶ Réal Bisson, secrétaire-trésorier, administrateur depuis le 17 novembre 2015
MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ François Veilleux, administrateur depuis le 28 novembre 2018
MRC Robert-Cliche
- ▶ Janet Jones, administratrice depuis le 27 novembre 2017
Ville de Lévis

MEMBRES NON-VOTANTS

Secteur gouvernemental

- ▶ Simon Arbour, observateur depuis le 11 décembre 2006
Agence régionale de santé et de services sociaux
- ▶ Jérôme Carrier, observateur depuis le 21 juin 2012
Ville de Lévis
- ▶ Annie Goudreau, observatrice depuis le 21 juin 2012
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- ▶ Marc-André Robin, observateur depuis le 20 juin 2013
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- ▶ Anne-Sophie Bergeron, observatrice depuis le 18 février 2021
*Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Estrie*

Secteur municipal

- ▶ Christian Guay, observateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Ville de Lévis

Secteur économique

- ▶ Pierre Bourque, observateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Groupe Canam

Secteur communautaire

- ▶ Raynald Goudreau, observateur depuis le 19 novembre 2020
Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles

LISTE DES MEMBRES

En date du 31 mars 2022, le COBARIC compte 94 membres.

Secteur communautaire (18)

- ▶ Association de protection du lac Drolet (APDLD)
- ▶ Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM)
- ▶ Association des propriétaires riverains du lac Mackenzie
- ▶ Association des riverains du lac Beaurivage
- ▶ Association des riverains du lac des Abénaquis (ARLA)
- ▶ Association des riverains du lac Sartigan
- ▶ Association des riverains du lac Raquette
- ▶ Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles (APELDI)
- ▶ Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)
- ▶ Association de protection de l'environnement du lac Fortin (APELF)
- ▶ Canot Rabaska Chaudière
- ▶ Club de conservation de la du Loup inc.
- ▶ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Corporation du domaine du Seigneur Taschereau
- ▶ Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, région Chaudière-Appalaches
- ▶ Lac du Rat musqué

Secteur économique (11)

- ▶ Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- ▶ Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- ▶ Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC)
- ▶ Association des propriétaires de boisé de la Beauce (APBB)
- ▶ Coop de fertilisation organique Fertior AGRICOLE
- ▶ Groupement Forestier Chaudière
- ▶ Hydro-Québec
- ▶ Innergex
- ▶ Les embellissements de la Chaudière INC.
- ▶ Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce
- ▶ Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec

Secteur gouvernemental (1)

- ▶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Autre (1)

- ▶ Jean-Marie Fecteau

Secteur municipal (63)

- ▶ Adstock
- ▶ Audet
- ▶ Beauceville
- ▶ Dosquet
- ▶ Frampton
- ▶ Frontenac
- ▶ La Guadeloupe
- ▶ Lac-Drolet
- ▶ Lac-Mégantic
- ▶ Lac-Poulin
- ▶ Lévis
- ▶ Marston
- ▶ Nantes
- ▶ Notre-Dame-des-Bois
- ▶ Notre-Dame-des-Pins
- ▶ Piopolis
- ▶ Sacré-Cœur-de-Jésus
- ▶ Saint-Agapit
- ▶ Saint-Apollinaire
- ▶ Saint-Benoît-Labre
- ▶ Saint-Bernard
- ▶ Saint-Côme-Linière
- ▶ Saint-Elzéar
- ▶ Saint-Éphrem-de-Beauce
- ▶ Saint-Évariste-de-Forsyth
- ▶ Saint-Flavien
- ▶ Saint-Frédéric
- ▶ Saint-Gédéon-de-Beauce
- ▶ Saint-Georges
- ▶ Saint-Gilles
- ▶ Saint-Hilaire-de-Dorset
- ▶ Saint-Honoré-de-Shenley
- ▶ Saint-Isidore
- ▶ Saint-Joseph-de-Beauce
- ▶ Saint-Joseph-des-Érables
- ▶ Saint-Lambert-de-Lauzon
- ▶ Saint-Ludger
- ▶ Saint-Martin
- ▶ Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Odilon-de-Cranbourne
- ▶ Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Philibert
- ▶ Saint-Pierre-de-Broughton
- ▶ Saint-René
- ▶ Saint-Robert-Bellarmin
- ▶ Saint-Simon-Les-Mines
- ▶ Saint-Sylvestre
- ▶ Saint-Théophile
- ▶ Saint-Victor
- ▶ Saint-Zacharie
- ▶ Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- ▶ Sainte-Aurélie
- ▶ Sainte-Cécile-de-Whitton
- ▶ Sainte-Clotilde-de-Beauce
- ▶ Sainte-Hénédine
- ▶ Sainte-Justine
- ▶ Sainte-Marguerite
- ▶ Sainte-Marie
- ▶ Saints-Anges
- ▶ Scott
- ▶ Tring-Jonction
- ▶ Vallée-Jonction
- ▶ Val-Racine

L'ÉQUIPE



Véronique Brochu
Directrice générale



Marie-Ève Thérault
Coordonnatrice de
projets et géomatique



Pauline Marquer
Coordonnatrice des
mandats et du Plan
directeur de l'eau



Émilie Sirois
Chargée de projets en
communication



Marine Gaumer
Agente en
communication
numérique



Raphaël Leblond
Chargé de projets et
technicien de rivière



Mathieu Provost
Chargé de projets et de
la berce du Caucase



Sofianne Bouchard-Verret
Chargée de projets
inondation et milieux
humides



Anthony Boutin
Technicien de la faune



Isabelle Lapierre
Technicienne en
environnement



**Ludovic Pelletier-
Fréchette**
Stagiaire en
géomatique



Francine Paradis
Comptable



Aurélie Bousquet
Agente de bureau



Jayson Moreau
Stagiaire

ILS ONT QUITTÉ L'ÉQUIPE EN 2021-2022



Isabel Bélanger
Adjointe administrative



Yannick Bourque
Chargé de projets et du
Plan directeur de l'eau



Ghassen Ibrahim
Chargé de projets et
des sciences de l'eau



Aurélien Lefebvre
Stagiaire en
documentation

**Jean-Marie
Mondor**
Technicien en
environnement



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2021-2022. Les séances se sont toutes tenues en mode hybride, tant en raison de la situation sanitaire que de la distance à parcourir pour certains administrateurs.

- ▶ 15 avril 2021
- ▶ 20 mai 2021
- ▶ 18 juin 2021
- ▶ 16 septembre 2021
- ▶ 18 novembre 2021
- ▶ 17 février 2022

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif est composé de cinq administrateurs élus lors du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle, tenue le 20 mai 2021.

- ▶ Russell Gilbert, président
- ▶ Luc Proulx, 1^{er} vice-président
- ▶ Daniel Samson, 2^e vice-président
- ▶ Réal Bisson, secrétaire-trésorier
- ▶ Jenny Lehoux, administratrice

Le comité exécutif s'est réuni à 6 reprises en mode hybride lors de l'année 2021-2022 :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------|
| ▶ 12 avril 2021 | ▶ 16 novembre 2021 |
| ▶ 14 septembre 2021 | ▶ 9 février 2022 |
| ▶ 21 juin 2021 (comité de travail) | ▶ 9 mars 2022 (spécial) |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle pour l'année 2020-2021 s'est tenue en ligne le 20 mai 2021, afin de revoir avec les membres présents le rapport annuel ainsi que les états financiers. Au total, 29 personnes étaient présentes, en comptant l'équipe du COBARIC.

NOUVEAUX DOCUMENTS DE GOUVERNANCE

Le COBARIC s'est doté de plusieurs documents importants pour encadrer ses activités, dont :

- ▶ Politique de télétravail
- ▶ Directive de gouvernance des projets et mandats

RENCONTRES ET ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Pour l'année 2021-2022, la direction générale a participé aux rencontres et activités administratives usuelles de son poste.

COVID-19

La crise sanitaire s'est poursuivie pendant l'année 2021-2022, obligeant l'équipe du COBARIC à mener une partie de ses activités à distance. Toutefois, heureusement, la saison terrain a pu se dérouler comme à l'habitude, permettant à l'équipe de réaliser les différents projets de l'organisme avec un minimum de contraintes.

Depuis l'autorisation du gouvernement, le retour au bureau s'est fait progressivement. Un registre électronique permet de savoir les personnes présentes au bureau chaque jour et de faire les suivis rapidement en cas de soupçons de COVID, par exemple. La Politique de télétravail est ainsi appliquée, permettant à l'équipe de faire du télétravail, mais également de retrouver les bureaux physiques de l'organisme et de pouvoir consolider l'esprit d'équipe.

GESTION DOCUMENTAIRE

La gestion documentaire consiste en l'application d'un ensemble de méthodes et de systèmes portant sur l'utilisation, la conservation et la diffusion des documents produits et reçus par le COBARIC, ainsi que sur la protection des renseignements personnels qu'ils contiennent. En 2021-2022, l'inventaire exhaustif des documents s'est poursuivi. Toutefois, devant la lourdeur de la tâche, un plan de classification a été élaboré pour deux sections névralgiques de l'organisme, soit les projets et les mandats. Ainsi, malgré tout le travail qu'il reste à faire, l'équipe pourra commencer sous peu à participer à une gestion documentaire saine et efficace. D'autres outils seront développés afin d'outiller l'équipe dans cette tâche.

COMMUNICATION

Le COBARIC a amorcé une réflexion générale sur son avenir et sa présence dans les différents milieux touchant ses activités. Ainsi, autant les administrateurs que les employés ont fait part de leur vision et de leurs commentaires quant aux activités actuelles de l'organisme, ainsi que les défis et les opportunités qui se présentent ou se présenteront dans les années à venir. Cette réflexion commune permettra de déterminer la meilleure façon d'opérer quant à l'avenir de l'organisme et l'image qu'il veut diffuser auprès des différents acteurs de son territoire.

En parallèle, la présence numérique du COBARIC a été évaluée. Cet espace s'est avéré indispensable en temps de pandémie et encore plus pertinent considérant la grandeur du territoire. Site web, page Facebook, infolettre, courriels, une analyse est en cours pour optimiser l'utilisation de ces différents médiums et voir quels outils pourraient répondre aux nouveaux objectifs. La réflexion amorcée devrait se poursuivre dans l'année à venir et mener à une stratégie. Considérant l'ampleur de la tâche, l'organisme a embauché une ressource supplémentaire en communication.



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le Plan directeur de l'eau est l'outil directeur du COBARIC. Il sert de référence dans l'évaluation de la compatibilité des divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur le milieu hydrique, puisqu'il rassemble des éléments d'information nécessaires à la compréhension de la dynamique du bassin versant. L'outil est mis à jour régulièrement en fonction des actions réalisées par les acteurs de l'eau du territoire et portées à la connaissance de l'organisme.

Le COBARIC a signé en juin 2021 la nouvelle convention financière 2021-2024 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), ce qui lui permettra de poursuivre les mandats octroyés par le ministère. Par ailleurs, les livrables post-signature ont été transmis en septembre 2021, comme convenu dans ladite convention.

5 PROBLÉMATIQUES PRIORISÉES EN 2021-2022

Jusqu'en 2020, l'élaboration du Plan directeur de l'eau et la mise en œuvre de son plan d'action ont reposé sur des enjeux. Depuis 2021 et dans le but de favoriser la mobilisation des acteurs du bassin versant, le plan d'action s'articule maintenant autour de cinq (5) problématiques considérées prioritaires par les représentants de la table de concertation de l'organisme. Ainsi, les problématiques priorisées de la zone de gestion du COBARIC sont :

- ▶ Inondation de zones avec enjeux et débits de pointes associés
- ▶ Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes
- ▶ Perte et dégradation des milieux humides et riverains
- ▶ Contamination des eaux de surface par les pesticides
- ▶ Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

STRATÉGIE DE MOBILISATION

La stratégie de mobilisation renvoie aux processus et aux moyens mis en œuvre pour développer la mobilisation, en quantité ou en qualité (participation, engagement, etc.) des personnes qui s'engagent volontairement dans une démarche qui leur permet d'atteindre des objectifs personnels, mais aussi de contribuer à atteindre des objectifs communs.

En 2021-2022, le COBARIC a débuté une évaluation des processus de concertation et de mobilisation de ses représentants. Un exercice d'acquisition de connaissances a été mené conjointement avec les représentants de la table de concertation du COBARIC pour :

- ▶ Élaborer les profils des acteurs présents au conseil d'administration
- ▶ Suivre et évaluer le processus de concertation
- ▶ Réaliser un autodiagnostic du fonctionnement du conseil d'administration

L'analyse des résultats obtenus lors de l'exercice permettra d'identifier les moyens qui méritent d'être renforcés et les nouveaux à mettre en place dans une stratégie de mobilisation. La mise en œuvre de cette stratégie devra renforcer les éléments essentiels de la gestion intégrée de la ressource eau, telle qu'attendue par le MELCC.

LE PDE EN QUELQUES CHIFFRES*

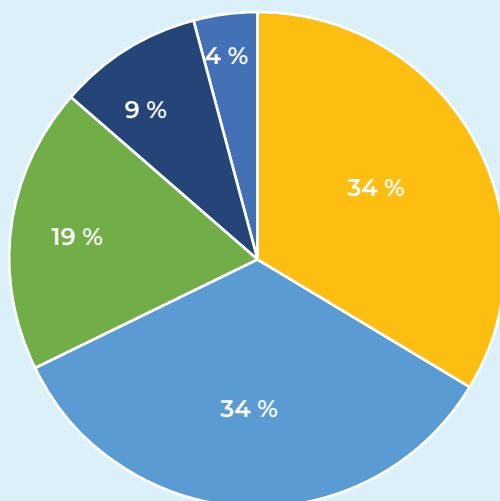
En 2021-2022 :

215 acteurs mobilisés

17 actions réalisées

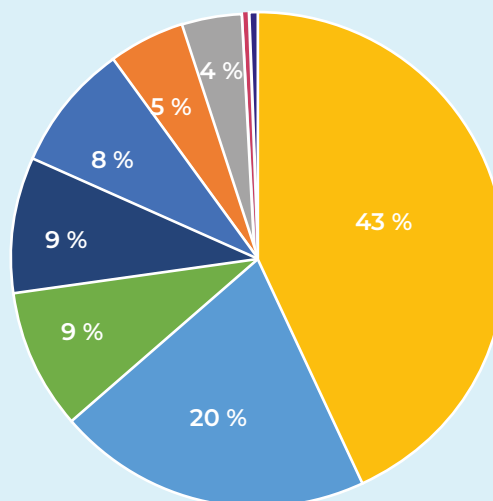
58 actions en cours de réalisation

Répartition des coûts par type de réalisation en 2021



8	Projets d'infrastructures
65	Acquisition de connaissances
66	Sensibilisation et information
36	Interventions terrain
18	Planification et réglementation

Répartition des réalisations par type d'acteur en 2021



175	Communautaire
83	Économique
37	Enseignement
36	Municipal (autre qu'une MRC ou une municipalité)
34	Citoyen
20	Recherche
17	Gouvernement provincial
1	Premières Nations (< 1 %)
2	Autres (< 1 %)

* Source : AGIRE



CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Les objectifs préliminaires priorisés par les acteurs du territoire en 2020 et déposés au MELCC le 15 mars 2021 ont été retournés au COBARIC en septembre pour ajustements. Ces objectifs de conservation seront liés aux problématiques priorisées et intégrés au Plan directeur de l'eau 2024-2034.

Par ailleurs, ces derniers ont été considérés par le milieu dans les Plans régionaux des milieux humides et hydriques produits par les MRC.

PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Le COBARIC a participé aux différentes activités des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (consultations, ateliers) de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Il a également organisé, en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), des visites des milieux humides situés sur son bassin versant.

CADRE DE FINANCEMENT DES LACS

Annuellement, le COBARIC met à disposition des associations de riverains de son territoire un programme de financement pour les encourager à développer des projets visant à répondre aux enjeux du Plan directeur de l'eau. Les objectifs de ce cadre de financement sont :

- ▶ Favoriser la mise en œuvre du PDE du bassin versant de la rivière Chaudière, notamment les enjeux ciblés prioritaires
- ▶ Promouvoir l'approche de gestion intégrée par bassin versant à l'échelle d'un lac ou d'un cours d'eau
- ▶ Améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant
- ▶ Améliorer l'état des connaissances
- ▶ Favoriser la réalisation d'actions concrètes
- ▶ Mobiliser les citoyens autour d'une problématique

En 2021-2022, trois projets ont été sélectionnés et réalisés dans le cadre du volet 1 : Études :

ÉVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE ENTOURANT LA SANTÉ DU LAC DES ÎLES

L'Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles inc. (APELDI) à Saint-Georges souhaite mieux connaître son lac pour élaborer un plan d'action qui mobilisera tous les propriétaires riverains concernés par la santé du lac. Le COBARIC s'est engagé à valeur de 3 146 \$.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU POUR LE LAC DROLET

L'Association de protection du lac Drolet (APLD) souhaite un plan directeur pour son lac. Le COBARIC a autorisé un financement de 2 000 \$.

IDENTIFICATION DE L'HERBIER DU LAC RAQUETTE

L'Association des riverains du lac Raquette souhaite identifier les diverses plantes qui constituent l'herbier de son lac et confirmer ou non la présence d'espèces exotiques envahissantes. Le COBARIC a financé ce projet à valeur de 4 110 \$.

Un appel à projets pour le volet 2, qui se concentre sur les réalisations terrain, a été lancé au début de l'année 2022, et les projets retenus seront annoncés en 2022-2023.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence de la gestion intégrée de l'eau met les assises quant aux attentes gouvernementales face aux organismes de bassins versants du Québec. Ce document clé a donc un impact majeur sur leur travail et leur structure organisationnelle. Les OBV ainsi que le Regroupement des OBV du Québec avaient participé activement à la révision du cadre de référence en 2012. En 2021, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a amorcé une révision, et le COBARIC a activement participé au dossier. Des commentaires et révisions ont été proposés en juin 2021. Plusieurs rencontres avec les OBV, le ROBVQ et le ministère se sont tenues pour échanger sur la nouvelle mouture du cadre. Le COBARIC a également rencontré le député de Mégantic, monsieur François Jacques, à ce propos le 3 septembre 2021.

SOUTIEN AUX ACTEURS

Le COBARIC reste présent pour soutenir les acteurs de son territoire lorsqu'ils en manifestent le besoin. Voici quelques exemples du soutien apporté au cours de l'année :

- ▶ Rencontre avec la MRC Robert-Cliche pour l'organisation d'une corvée de nettoyage, 20 avril 2021
- ▶ Visite terrain avec les travaux publics de Saint-Gédéon-de-Beauce pour trouver la source d'un problème de sédimentation dans un cours d'eau et évaluer les pistes de solution, 20 octobre 2021
- ▶ Rencontre avec Isabelle Rancourt à la MRC des Etchemins pour discuter des actions possibles afin de préserver le lac Algonquin, 26 octobre 2021
- ▶ Visite terrain des fossés problématiques avec le responsable des travaux publics de Saint-Frédéric pour évaluer les solutions possibles quant à leur entretien, 26 octobre 2021
- ▶ Visite terrain des fossés problématiques avec le responsable des travaux publics de Tring-Jonction pour évaluer les solutions possibles afin de faciliter et de limiter leur entretien, 10 novembre 2021
- ▶ Rencontre avec Louis-Jérôme Doyon, conseiller de Lac-Poulin, pour préparer une rencontre avec le conseil municipal avec de représenter le plan d'action de 2020, 13 janvier 2022
- ▶ Rencontre d'information auprès des nouveaux conseillers du MELCC pour leur expliquer le rôle de notre OBV et assurer le transfert des documents pertinents, 16 février 2022
- ▶ Rencontre avec la municipalité de Lac-Poulin pour présenter le plan d'intervention réalisé en 2019-2020 au nouveau conseil municipal, 7 mars 2022

TABLE DE CONCERTATION

- ▶ Rencontre avec Simon Castonguay du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant leur participation au sein de la table de concertation du COBARIC, 3 novembre 2021
- ▶ Rencontre avec Carl Plante et Guy Plamondon, nouveaux conseillers en environnement au sein des MELCC régionaux Chaudière-Appalaches et Estrie, 16 février 2022



REPRÉSENTATION

VIE CORPORATIVE (ADHÉSION)

- ▶ Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)
- ▶ Canadian Water Resources Association (CWRA)
- ▶ Centre québécois de services aux associations (CQSA)
- ▶ Conseil régional de l'environnement Estrie (CREE)
- ▶ Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP)
- ▶ Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL)
- ▶ Réseau Environnement

LETTRÉS D'APPUI

Appui apporté à des projets ou organismes travaillant sur :

Espèces exotiques
envahissantes

Habitats fauniques

Restauration de
cours d'eau

Actions et impacts
en milieu agricole

- ▶ Appui à la MRC de Lotbinière pour la révision du plan de développement de la zone agricole (PDZE) (23 novembre 2021)
- ▶ Appui au projet « Restauration du ruisseau du Marais au Domaine Taschereau » du COBARIC et avis d'arrimage au plan directeur de l'eau (30 novembre 2021)
- ▶ Appui au projet « Impact des contaminants d'origine agricole sur les macroinvertébrés benthiques dans le sous-bassin de la rivière Beaurivage » de l'Institut national de la recherche scientifique (10 décembre 2021)
- ▶ Appui et contribution au projet « Atténuation des menaces, conservation des habitats, et suivi des démarches effectuées pour les oiseaux en péril au Québec – volet Hirondelle de rivage en milieu naturel » du Regroupement QuébecOiseaux (29 décembre 2021)
- ▶ Appui et contribution au projet « Le nerprun bourdaine dans les Appalaches » de l'Agence de mise en valeur des forêts privées et des Appalaches (15 janvier 2022)
- ▶ Appui et contribution au projet « Restauration d'une portion de rive anthropisée de la rivière Madawaska et mobilisation des collectivités envers les principaux enjeux de l'eau du bassin versant du fleuve Saint-Jean » de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (18 janvier 2022)
- ▶ Appui au projet « Engagement de réduction de l'usage de pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement » des Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie (24 janvier 2022)
- ▶ Contribution au projet « Caractérisation de la population d'omble de fontaine dans les bassins versants des rivières aux Araignées, Bergeron et Victoria » du COBARIC, à l'attention de la Fondation Héritage faune de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (1^{er} février 2022)

- Appui au projet de développement des capacités en verdissement urbain et périurbain de la région métropolitaine de Québec de l'Association forestière des deux rives (8 février 2022)
- Confirmation de la contribution du COBARIC pour le projet « Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des îles Brûlées » de madame Josiane Lefebvre, agronome (17 février 2022)
- Appui au projet « Analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un plan directeur de l'eau » de l'Association des riverains du lac Jolicoeur (17 mars 2022)

LETTRES RELATIVES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Désignation d'un nouveau délégué au sein du conseil d'administration du COBARIC pour les MRC de Beauce-Sartigan, de La Nouvelle-Beauce, du Granit, ainsi que la ville de Lévis (10 novembre 2021)

AUTRES LETTRES

- Désignation d'un délégué du Comité de bassin de la rivière Chaudière au sein de la Galerie Métissage, à l'attention de madame Jo Cooper, Galerie Métissage (11 mai 2021)
- Demande de soutien et information concernant la révision du cadre de référence de la Gestion intégrée de la ressource eau des organismes de bassins versants aux députés et ministres œuvrant sur le bassin versant de la rivière Chaudière (27 juillet 2021)

COMITÉS ET TABLES DE CONCERTATION

- Comité de suivi du projet « Lotbinière, une goutte à la fois » de l'OBV du Chêne
- Comité de vigilance du Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) de la Nouvelle-Beauce
- Comité de vigilance Régie intermunicipale du Comité de Beauce-Sud (RICBS)
- Comité de vigilance Saint-Lambert-de-Lauzon
- Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes de la Chaudière-Appalaches (CLEEECA)
- Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches
- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Estrie

ÉVÉNEMENTS

- Colloque sur l'eau du RAPPEL (6 et 7 mai 2021)
- Assemblée générale annuelle du RAPPEL (7 mai 2021)
- « La science au service de l'amélioration de la qualité de l'eau », Forum Saint-Laurent (11 mai 2021)
- « Prévenir, détecter, prioriser », forum estrien sur les espèces exotiques envahissantes du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (26 au 28 mai 2021)

- ▶ Assemblée générale annuel de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (3 juin 2021)
- ▶ Rendez-vous des OBV du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (semaine du 14 juin 2021)
- ▶ Visites du lac Castor à Saint-Victor et du lac des Îles à Saint-Hilaire-de-Dorset dans le cadre du Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches (7 et 8 juin 2021)
- ▶ Lancement de la route de la Beauce au Domaine Taschereau à Sainte-Marie (25 septembre 2021)
- ▶ « Une vision gouvernementale globale, partagée et plus cohérente », Forum science environnement 2021 – Gestion intégrée des ressources en eau au Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (27 et 28 octobre 2021)
- ▶ Colloque de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (4 et 18 novembre et 2 décembre 2021)
- ▶ « Évaluations environnementales : perspectives et défis », congrès annuel de l'Association des biologistes du Québec (25 et 26 novembre 2021)
- ▶ « Milieux naturels dépendants des eaux souterraines – recherche et conservation », colloque de la recherche de recherche Eau et conservation du territoire de l'Université du Québec à Montréal (8 et 10 mars 2022)
- ▶ Rendez-vous des OBV du Québec, La Malbaie (22 et 23 mars 2022)

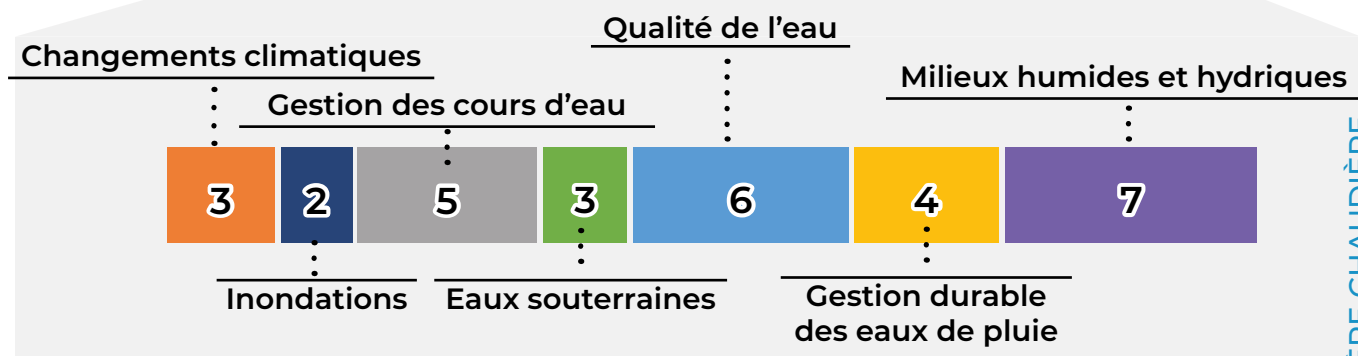
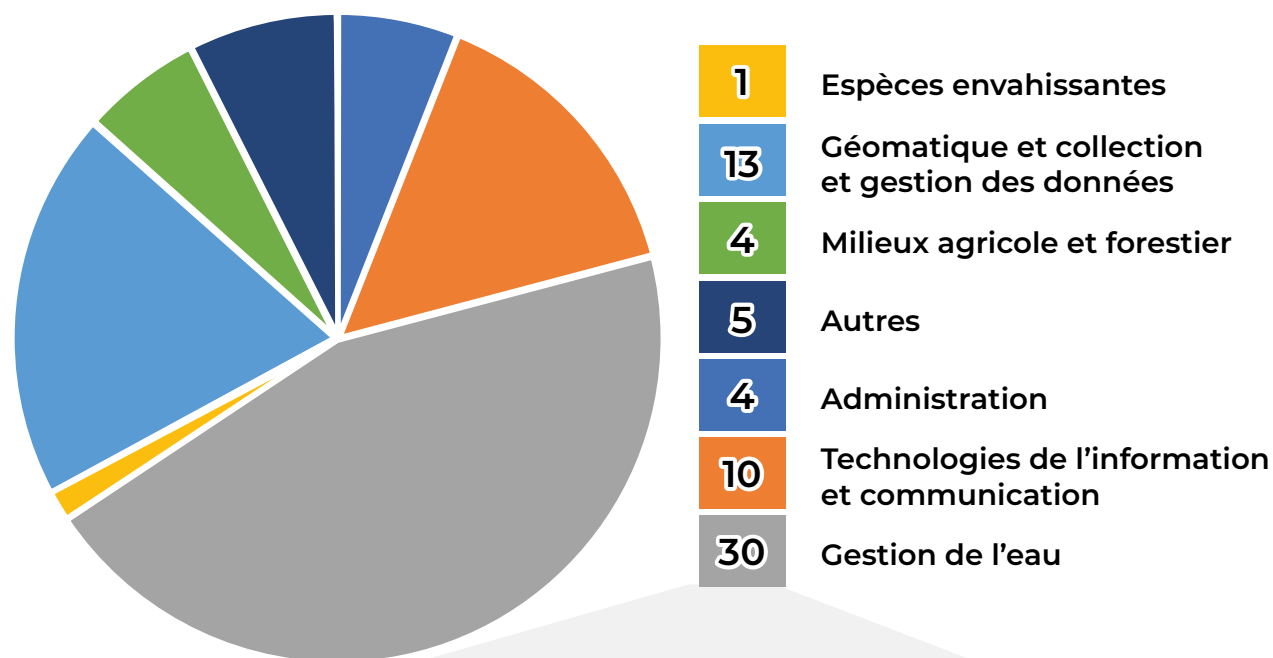
CONSULTATIONS THÉMATIQUES ET ATELIERS DE TRAVAIL



Au total,
53
 consultations
 et ateliers
 de travail

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Activités auxquelles le COBARIC a assisté



Activités données par le COBARIC

- Formation sur la stabilisation par phytoprotection aux OBV, 2 mai 2021
- Présentation du projet « Milieux humides » avec M. Robert Leconte de l'Université de Sherbrooke, 20 décembre 2021
- Webinaire « Lutte à la berce du Caucase dans une perspective régionale », présenté dans le cadre du projet Échanges techniques intercontinentaux sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un contexte de changements climatiques, 15 mars 2022

COMMUNICATION

Communiqués de presse

- ▶ Un grand projet pour le lac Mégantic et son bassin versant, 19 avril 2021
- ▶ Près de 600 arbres distribués pour le Mois de l'arbre, 1^{er} juin 2021
- ▶ La dangereuse berce du Caucase, bientôt en fleurs!, 29 juin 2021
- ▶ Caractériser la rivière Samson pour mieux agir, 29 juillet 2021
- ▶ 53 700 \$ pour diminuer les sédiments et débits de pointe dans la rivière des Fermes, 31 août 2021
- ▶ Bilan de la première saison estivale du grand projet pour le lac Mégantic et son bassin versant, 11 novembre 2021
- ▶ Le Comité de bassin de la rivière Chaudière lance un appel à projets pour la santé des lacs, 15 janvier 2022
- ▶ Des solutions pour les problématiques de la rivière Samson, 17 février 2022
- ▶ Rivière des Fermes : bien planifier pour les années à venir, 22 mars 2022

Entretiens auprès des médias

- ▶ Entrevue télévisée pour l'émission Fish in the city sur la rivière Chaudière et ses défis, 9 septembre 2021
- ▶ Entrevue télévisée sur les inondations avec Linda Champagne pour NousTV Beauce-Appalaches, 2 février 2022
- ▶ Entrevue sur la situation de la rivière des Fermes dans les environs de Saint-Séverin avec Alain Fournir de MonThetford.com, 28 mars 2022



Site Internet

En 2021-2022, le site web de l'organisme a enregistré 9 670 utilisateurs et près de 14 000 sessions, soit des chiffres semblables à l'année passée. On observe toutefois une légère progression dans la diversification des sources de trafic. En effet, le trafic issu des recherches organiques a légèrement diminué au profit du trafic provenant de références internes, sur le site web du Regroupement des OBV du Québec et de la page Facebook du COBARIC.

Le site Internet cobaric.qc.ca est régulièrement mis à jour suivant l'avancée des différents projets et la publication d'éléments de communication (communiqués de presse, infolettres). Depuis le début de l'année 2022, dans l'optique de développer la présence numérique du COBARIC, la section « Nouvelles » du site web tend à diversifier ses contenus avec la publication d'articles visant à faire connaître le territoire, l'équipe du COBARIC ainsi que les enjeux de la gestion intégrée de l'eau.

Page Facebook

En date du 31 mars 2022, la page compte 623 mentions J'aime, soit 100 de plus qu'au 31 mars 2021. Sur l'année, les publications de la page ont rejoint un total de 20861 utilisateurs uniques. Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer la présence numérique du COBARIC, une stratégie développée en partenariat avec des étudiants du Cégep Champlain St. Lawrence à l'automne 2021 a été mise en place progressivement. Ces efforts portent leurs fruits, puisque les statistiques montrent que, sur la période de janvier à mars 2022, le nombre d'utilisateurs ayant vu au moins une publication a augmenté d'environ 4 % par rapport à l'année précédente.

Infolettre

L'Eau média, l'infolettre du COBARIC, renseigne les abonnés sur les activités de l'organisation de même que les événements qui se déroulent sur le territoire du bassin versant. Il est normalement distribué par courriel deux fois par année et disponible sur le site Internet du COBARIC. Deux parutions ont eu lieu cette année, soit en mai et en décembre 2021. La base de données dénombre 200 inscrits. Les envois ont respectivement généré 10,2 % et 2,2 % de clics, pour 40,8 % et 38,7 % d'ouverture. Ces chiffres révèlent ainsi un taux d'engagement satisfaisant.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Chaque année, le COBARIC participe à des événements en collaboration avec l'opération Partenariat action jeunesse en environnement (PAJE). Le programme permet de lier des problématiques environnementales aux apprentissages des jeunes, qui sont impliqués dans un processus de résolution de problèmes concrets identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux. Tout est fourni par l'Opération PAJE : financement, formation ainsi que soutien pédagogique et terrain nécessaire aux enseignants.

En 2021-2022, l'équipe du COBARIC est intervenue auprès d'élèves de l'École secondaire Beaurivage à Saint-Agapit. Quatre classes de secondaire 4 ont été sensibilisées aux enjeux de la qualité de l'eau; les élèves ont analysé la qualité de l'eau de la rivière Noire à l'aide d'échantillons pris par certains d'entre eux. Le COBARIC est ensuite allé en classe pour présenter comment on détermine la qualité de l'eau, pourquoi c'est essentiel et l'importance d'une eau de bonne qualité.



PROJETS

D'un coup d'oeil, visualisez l'objectif de chaque projet



DEMANDES DE FINANCEMENTS EN 2021-2022

12 demandes
déposées

3 demandes en
attente de réponse

8 demandes
acceptées

4 demandes
refusées

- Acceptation du projet « Caractérisation de la population d'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière des Fermes » par la Fondation Héritage Faune de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs le 24 mars 2021, déposé le 1^{er} février 2021
- Acceptation du projet « Amélioration de l'information générée par le LiDAR pour le territoire public » dans le cadre du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier de la Fondation de la faune du Québec le 6 mai 2021, déposé le 30 octobre 2020
- Acceptation du projet « Caractérisation des problématiques de débits de pointe et de sédiments dans le bassin versant de la rivière Samson » au Fonds bassin versant de la MRC du Granit le 17 juin 2021, déposé le 30 avril 2021
- Acceptation du projet « Planification des interventions dans le bassin versant de la rivière des Fermes » par la Fondation de la faune du Québec le 22 juin 2021, déposé le 31 octobre 2020
- Acceptation du projet « Documenter les causes du transport sédimentaire et des débits de pointes dans les cours d'eau du bassin versant de la rivière des Fermes » au Programme Affluents maritimes du Fonds d'action Saint-Laurent le 26 juillet 2021, déposé le 10 juin 2021
- Dépôt/intention de projets de Gestion intégrée des eaux de pluie et aménagement de cours d'eau pour la Baie des Sables et le lac Mégantic le 25 novembre 2021, en attente d'une réponse au 31 mars 2022
- Acceptation du projet « Sécurisation du tracé du lit de la rivière des Plantes » dans le cadre du Programme de restauration et conservation des milieux humides et hydriques du MELCC le 31 janvier 2022, déposé le 3 mai 2021
- Refus du projet « Restauration hydromorphologique d'un tronçon de la rivière du Bras-Saint-Victor » dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du MELCC le 3 février 2022, déposé le 21 juin 2021
- Refus du projet « Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau en milieu urbain » dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du MELCC le 3 février 2022, déposé le 21 juin 2021
- Dépôt du projet « Restauration hydromorphologique du ruisseau du Marais » au Volet 1 du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 4 mars 2022, en attente d'une réponse au 31 mars 2022
- Dépôt du projet « Restauration hydromorphologique de la rivière Fourchette » au Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 4 mars 2022, en attente d'une réponse au 31 mars 2022

- ▶ Refus du projet « Restauration du ruisseau du Marais au Domaine Taschereau » au Programme Affluents Maritimes du Fonds d'action Saint-Laurent le 9 mars 2022, déposé le 30 novembre 2021
- ▶ Acceptation du projet « Caractérisation de la population d'omble de fontaine dans les bassins versants des rivières aux Araignées, Bergeron et Victoria » dans le cadre du Programme d'aménagement et/ou d'acquisition d'habitats fauniques de la Fondation Héritage faune le 22 mars 2022, déposé le 1^{er} février 2022.
- ▶ Acceptation du financement de la mise à jour du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) le 24 mars 2022, déposé le 3 août 2021
- ▶ Refus du projet « Sensibilisation des acteurs de l'eau du bassin versant du lac Mégantic aux problématiques liées à l'eau et aux bonnes pratiques à adopter » au Fonds bassin versant de la MRC du Granit le 28 mars 2022, déposé le 1^{er} mars 2022

PLUSIEURS PROJETS SUR LA RIVIÈRE DES FERMES ET SON BASSIN VERSANT



Saint-Frederic, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Severin, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Jules, MRC des Appalaches, MRC Robert-Cliche

L'ensemble du bassin versant de la rivière des Fermes est propice à tous les cycles de vie de l'omble de fontaine. L'évolution du territoire et des activités humaines (urbaines, forestières et agricoles) a favorisé la dégradation de cet habitat. Concrètement, elle a causé une augmentation des débits de pointe qui ont, à leur tour, favorisé l'érosion des berges et le transport sédimentaire. Ces modifications du territoire ont conduit à la détérioration des processus naturels du bassin versant et, ce faisant, à la dégradation des processus fluviaux et ???. Au final, c'est l'habitat du poisson qui en est affecté.

Le projet complet vise donc à diminuer le transport de sédiments et les débits de pointe dans le bassin versant de la rivière des Fermes pour permettre au milieu de retrouver une dynamique et un habitat du poisson favorable.

GESTION INTÉGRÉE DES DÉBITS DE POINTE ET DES SÉDIMENTS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES



Avril 2020 - mars 2022 | Valeur du projet : 52 553 \$ | Temps alloué : 482,5 h

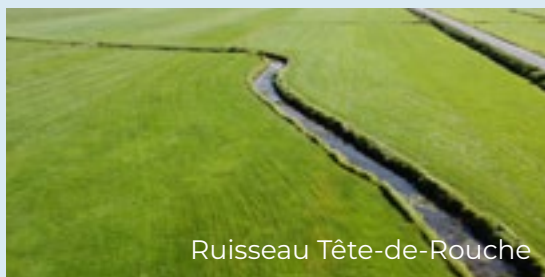
Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Caractérisation

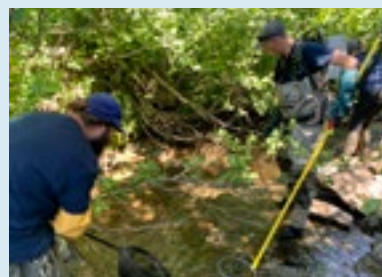


Rivière Des Fermes



Ruisseau Tête-de-Rouche

Pêche électrique



COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE



CARACTÉRISATION DE LA POPULATION D'OMBLES DE FONTAINE DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES

| Mars-décembre 2021
| Valeur du projet : 6 581,12 \$
| Temps alloué : 122,75 h



PLANIFICATION DES INTERVENTIONS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES

| Mai 2021 - mars 2022
| Valeur du projet : 29 183,97 \$
| Temps alloué : 239,75 h



En 2021-2022 :

92 km de cours d'eau caractérisés

12 espèces de poissons identifiées

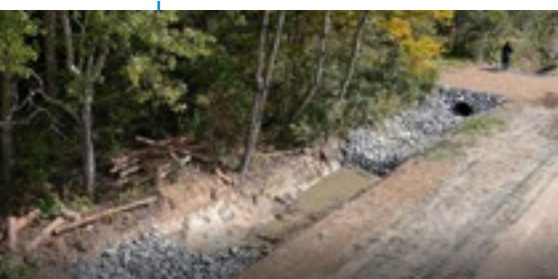
329 heures cumulées

DOCUMENTER LES CAUSES DU TRANSPORT SÉDIMENTAIRE ET DES DÉBITS DE POINTE DANS LES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES



Août 2021 - août 2022 EN COURS | Valeur du projet : 72 200 \$ | Temps alloué : 325 h

Aménagements de fossé



Ce projet est possible grâce au Programme Affluents Maritime administré par le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale.



REMISE EN ÉTAT ET CONSERVATION DE L'HABITAT DU LAC MÉGANTIC ET DE SON BASSIN VERSANT



MRC du Granit, Lac-Mégantic, Frontenac, Piopolis, Marston, Nantes, Milan, Val-Racine, Notre-Dame-des-Bois, Saint-Augustin-de-Woburn.

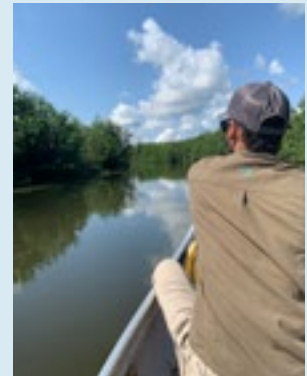
| Septembre 2020 – décembre 2025 EN COURS

| Valeur du projet : 404 199 \$

| Temps alloué : 975,75 h, dont 700 heures de caractérisation



Lac Mégantic
©Jean-Francois Hall



Le COBARIC bénéficie de l'appui moral de l'Association pour la protection du lac Mégantic dans ce projet.

Le but du projet est de restaurer l'habitat du poisson, d'améliorer la qualité de l'environnement et de conserver les milieux de qualité présents et futurs dans le lac Mégantic et son bassin versant. Cela sera fait à l'aide de trois principales actions.

- La restauration des processus naturels ou la réalisation d'aménagements (seuil, frayère, déflecteur, etc.) permettant de créer des habitats de qualité pour le poisson.
- La réalisation d'aménagements permettant une meilleure gestion des eaux de ruissellement et des eaux de pluie.
- La sensibilisation des acteurs du bassin versant du lac Mégantic (citoyens, municipalités, producteurs forestiers, producteurs agricoles) aux pratiques visant une meilleure qualité du lac Mégantic et de ses habitats.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

Canada

CARACTÉRISATION DES PROBLÉMATIQUES DE DÉBITS DE POINTE ET DE SÉDIMENTS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAMSON



MRC du Granit, Audet, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Gédéon-de-Beauce.

| juin 2021 – décembre 2021

| Valeur du projet : 16 856,50 \$

| Temps alloué : 280,75 h



Rivière Samson

Durant l'été 2021, le COBARIC a procédé à la caractérisation du bassin versant de la rivière Samson dans les municipalités d'Audet, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin et Saint-Gédéon-de-Beauce. En effet, la MRC du Granit et les quatre municipalités riveraines avaient soulevé des problématiques de débits de pointe et de sédimentation dans les cours d'eau propices à l'omble de fontaine dans le passé. Un plan d'action a été produit et sera mis en œuvre par les acteurs avec le soutien du COBARIC.

MOBILISATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS POUR LA RÉDUCTION DE LA SÉDIMENTATION DANS LE BASSIN VERSANT DU LAC MÉGANTIC



MRC du Granit, Lac-Mégantic, Frontenac, Piopolis, Marston, Nantes, Milan, Val-Racine, Notre-Dame-des-Bois, Saint-Augustin-de-Woburn.

| Juin 2020 - juin 2022 EN COURS

| Valeur du projet : 7 663,40 \$

| Temps alloué : 137,75 h

L'objectif du projet est de sensibiliser les propriétaires forestiers du bassin versant du lac Mégantic aux impacts de la sédimentation sur la qualité de l'eau et des habitats fauniques dans le bassin versant du lac Mégantic.

Le COBARIC entend développer une approche intégrée de sensibilisation des propriétaires forestiers allant au-delà de formations classiques en salle et en partenariat avec les intervenants du milieu.





RÉSEAU-RIVIÈRES

| Avril-novembre
| Valeur du projet : 2 380,85 \$
| Temps alloué : 68 h



Reseau-Rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Chaque mois entre avril et novembre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières choisies afin d'en suivre la qualité physicochimique.

Au total, le COBARIC a échantillonné 8 stations pour l'année 2021-2022, situées dans 7 cours d'eau.

L'équipe du COBARIC tient à remercier monsieur Jean Roy, résident de Frontenac, qui s'est porté volontaire pour réaliser les échantillonnages de la rivière Arnold cette année.



INDICE DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE BENTHIQUE

| 2020-2023
| Valeur du projet : 10 000 \$
| Temps alloué : 294.5 h



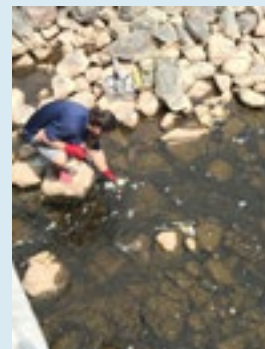
Le COBARIC prend part au projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir », mis sur pied par le Groupe d'éducation et d'ecosurveillance de l'eau (G3E). Les objectifs de ce projet sont d'étudier (1) l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et (2) l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. La santé des cours d'eau est évaluée selon la présence (ou l'absence) des macroinvertébrés présents dans la rivière.

Le COBARIC participe également au programme Survol Benthos afin d'analyser la santé de 6 autres cours d'eau du bassin versant. Ces cours d'eau seront suivis pendant 3 ans, soit jusqu'en 2024, et l'ensemble des résultats sera disponible sur la carte interactive du G3E.

Le COBARIC tient à remercier l'entreprise Champeau à Nantes et le camping de Saint-Joseph-de-Beauce pour leur autorisation d'accès octroyée afin de procéder aux échantillonnages.

Rivières échantillonnées

- ▶ Rivière Chaudière
Notre-Dame-des-Pins
- ▶ Rivière Bras-Saint-Victor
Beauceville
- ▶ Rivière Beaurivage
Lévis
- ▶ Rivière Noire
Saint-Gilles
- ▶ Ruisseau Bras d'Henri
Saint-Gilles
- ▶ Rivière Arnold
Piopolis
- ▶ Rivière Portage
Saint-Théophile



Rivières échantillonnées

- ▶ Rivière Chaudière
Frontenac
- ▶ Rivière du Loup
Saint-Théophile
- ▶ Rivière Arnold
Saint-Augustin-de-Woburn
- ▶ Rivière Portage
Saint-Théophile
- ▶ Rivière Famine
Saint-Georges
- ▶ Rivière Bras-Saint-Victor
Beauceville
- ▶ Rivière Pouliot
Saint-Joseph-de-Beauce
- ▶ Rivière des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables

AMÉLIORATION DE L'INFORMATION GÉNÉRÉE PAR LE LIDAR POUR LE TERRITOIRE PUBLIC



MRC du Granit, MRC du Haut-Saint-François, MRC des Sources.

| 7 mai 2021 – 31 mars 2022

| Valeur du projet : 11 372,52 \$

| Temps alloué : 223,75 h

Ce projet a pour but d'ajuster les seuils des classes d'écoulement, déterminées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) via la technologie LiDAR, à la réalité du territoire en Chaudière-Appalaches et en Estrie. Cet ajustement permettra de fournir une hydrographie corrigée avec de nouveaux seuils. Il assurera un meilleur niveau de précision afin d'améliorer l'identification et la protection des milieux hydriques, où certaines modalités d'aménagement particulières s'appliquent.



Fondation de la faune du Québec

Québec



APPLICATION CARNET DU PÊCHEUR



Valeur du projet : 23 560,15 \$ | Temps alloué : 89,5 h

En 2020-2021, le COBARIC a commencé la programmation d'une application visant à remplacer le traditionnel carnet du pêcheur. Cette solution numérique permettra l'acquisition de données sur le doré et autres espèces de poissons de pêche sportive.

ÉCHANGES TECHNIQUES INTERCONTINENTAUX SUR LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES



2019-2022 | Valeur du projet : 5 000 \$ | Temps alloué : 30 h

Au cours de l'année 2021-2022, le COBARIC et son homologue wallon, le Contrat de rivière Semois-Chiers, ont présenté 2 webconférences, approfondissant le sujet des plantes exotiques envahissantes.

- **15 mars 2022, Retour d'expérience : Lutte intégrée à la berce du Caucase dans une perspective régionale et autres envahisseurs d'importance au Québec**, présenté par Mathieu Provost et Marie-Ève Thérout (24 participants)
- **17 mars 2022, Impacts des changements globaux sur les communautés aquatiques de la Meuse**, présenté par Adrien Latli, Service public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives (16 participants)





CORVÉE CHAUDIÈRE



Saint-Lambert-de-Lauzon

Valeur du projet : 200 \$ | Temps alloué : 7 h



Rivière Chaudière, Saint-Gédéon-de-Beauce, 2019

La Corvée Chaudière profite du nettoyage des berges pour sensibiliser la population au potentiel récréotouristique que représente la rivière; à la faune et la flore qui l'utilisent comme milieu de vie et à l'environnement. Jusqu'à maintenant, près de deux tonnes de déchets ont été retirées de la rivière par une centaine de participants!

Corvée 2021-2022 annulée une seconde fois en raison du contexte sanitaire.



APPROPRIATION CITOYENNE DES PARCOURS CANOTABLES DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET DE SES TRIBUTAIRES



Lévis, MRC des Appalaches

| Depuis 2020

| Valeur du projet : 10 671,36 \$

| Temps alloué : 377 h

Le projet vise l'appropriation citoyenne et la démocratisation des parcours canotables de la rivière Chaudière et de ses tributaires. En rendant disponible l'information nécessaire aux amateurs et aux adeptes de plein air, l'organisme s'assure que ces derniers puissent parcourir la Chaudière et ses affluents de manière sécuritaire et responsable.



Depuis 2020 :

90 km de parcours
cartographiés

**Nouveaux parcours
depuis 2021 :**

- ▶ **Rivière Chaudière, Lévis, secteur Breakeyville**
- ▶ **Rivière Prévost-Gilbert, MRC des Appalaches**

LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON DANS LE PARC NATURE DU DOMAINE TASCHEREAU



Sainte-Marie-de-Beauce

| mars 2020 – mars 2025

| Valeur du projet : 29 237 \$

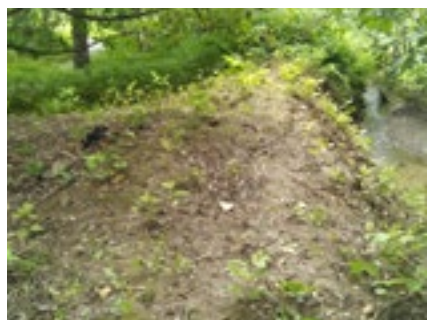
| Temps alloué : 225,25 h



Fondation de la faune du Québec

Le projet vise à éradiquer, sinon contrôler, la présence de renouée du Japon au Parc nature du Domaine Taschereau. Étant une plaine inondable à haute valeur écologique, ce site est propice à la propagation de cette plante reconnue à l'échelle mondiale comme espèce exotique envahissante et perturbatrice de milieux naturels humides et hydriques. Des mesures sont donc prises pour protéger ce site, qui met en valeur la biodiversité faunique et floristique.

A ce jour, aucune méthode d'éradication de cette plante n'a été reconnue. Le COBARIC expérimente donc la phytotechnologie avec l'utilisation de saule de l'intérieur, une espèce indigène pouvant entrer en compétition avec la renouée du Japon et, ainsi, contenir sa propagation.



AVANT

Berge dénudée suite à l'arrachage d'une colonie de renouée du Japon.



PENDANT

Mise en place d'un tressage de saule en pied de berge et installation d'un lit de branches de saules de l'intérieur sur le talus.



APRÈS

Ensemencement d'herbacées et protection du sol à nu avec un paillis de coco fixé à l'aide de piquets de cèdre et de cordes de coir.



COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE



Le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) a été élaboré pour suivre les crues et faciliter le partage d'informations entre les municipalités riveraines de la rivière Chaudière. Sous forme de portail Internet, il donne accès à des données et des images en temps réel (rafraîchissement aux 30 secondes) pour surveiller le comportement de cette rivière dans des secteurs vulnérables aux inondations. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter les inondations, le système d'alerte en place permet de diminuer l'importance des pertes matérielles et les risques d'atteintes physiques des personnes.

Un service gratuit d'abonnement aux alertes de variation du niveau de la rivière Chaudière est disponible et se veut un complément essentiel au SSRC déjà en fonction ainsi qu'aux diverses actions que les villes et municipalités riveraines ont mises en place en matière de promotion et de prévention des risques associés aux zones inondables. Le COBARIC assure la coordination du SSRC et de son entretien avec les municipalités propriétaires participantes.

L'abonnement est toujours disponible via le https://www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique_abonnement.php.

Le trafic généré sur le site Internet du SSRC varie selon le comportement global de la rivière Chaudière. Néanmoins, force est de constater que le projet suscite l'intérêt de la communauté puisque le site enregistre sans cesse de nouveaux utilisateurs (qui consultent la plateforme pour la première fois). Ainsi, pour l'année 2021-2022, le site Internet du SSRC a reçu 13 004 utilisateurs pour 51 631 sessions.

En plus d'assurer la coordination du SSRC, la permanence du COBARIC a tenu les rencontres suivantes :

- ▶ Rencontre de l'équipe du ministère de la Sécurité publique (MSP) pour le financement de la mise à jour du SSRC, 3 août 2021
- ▶ Suivi téléphonique avec le MSP pour le financement de la mise à jour du SSRC, 24 septembre 2021
- ▶ Réception de la soumission détaillée du groupe Baillargeon pour la mise à jour du SSRC et envoi au MSP, 15 octobre 2021
- ▶ Rencontre avec le MSP pour le contenu de l'entente en lien avec la mise à jour du SSRC, 7 décembre 2021
- ▶ Rencontre sur la mise à jour du SSRC avec le MSP, 21 décembre 2021
- ▶ Rencontre annuelle du SSRC avec tous les intervenants impliqués lors des inondations, soit les municipalités, le MSP, le MTQ, le MAMH, Innergex et la Sûreté du Québec, 25 janvier 2022
- ▶ Suivi pour la rectification des caméras et des sondes pour la période printanière, 15 février 2022
- ▶ Rencontre de mise à niveau sur l'entente pour la mise à jour du SSRC avec le MSP, 22 février 2022

- Rencontre informative avec le MSP afin de former le nouveau contact du ministère sur le fonctionnement du SSRC et son rôle, 28 février 2021

BUREAU DE PROJETS DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Dès la mise en place du Bureau de projets de gestion des zones inondables pour le bassin versant de la rivière Chaudière à l'automne 2021, le COBARIC a fait le choix de s'impliquer, par des rencontres hebdomadaires avec les deux responsables du bureau de projets. Le tout vise à faciliter le transfert de connaissances acquises par le COBARIC depuis ses débuts, avec l'objectif de collaborer dans de futurs projets.

PRÉSENTATION DU PRAFI

Le Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) a été présenté à quelques municipalités par le COBARIC. Ce programme permet entre autres le financement d'aménagements pour s'adapter aux inondations. Le COBARIC a même présenté quelques idées qui pourraient s'appliquer aux municipalités intéressées, et son ouverture à les accompagner dans les demandes.

- Saint-Joseph-des-Érables, 9 août 2021
- Notre-Dame-des-Pins, 18 août 2021
- Saint-Gilles, 2 septembre 2021

VISITE TERRAIN DU BASSIN VERSANT

Le COBARIC a accompagné les employés du Bureau de projets sur le terrain afin de leur montrer les particularités du bassin versant. En deux jours, ils ont descendu la rivière de Lac-Mégantic jusqu'au détroit à Lévis, en s'arrêtant à des points d'intérêt pour observer le comportement de la rivière, voir les particularités de l'environnement immédiat ainsi que discuter des manières dont les habitants s'adaptent en période d'inondation. Il a également été question du transport sédimentaire, une grande problématique dans le bassin versant, et de l'intérêt du Bureau de projets à réaliser une étude sur le sujet.

ARRIMAGE SCIENTIFIQUE

À ces visites s'ajoute un atelier d'arrimage scientifique qui a permis à plusieurs ministères et chercheurs de mettre en commun leurs connaissances et de connaître les projets en cours sur la rivière Chaudière, tant concernant l'impact social des inondations sur les communautés que les inondations en elles-mêmes.

OFFENSIVE RÉGIONALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

2018-2022 | Valeur du projet : 1 283 000 \$ | Temps alloué : 9 673 h

Pour lutter contre l'envahissement de la berce du Caucase, les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches ont travaillé de concert au contrôle et à l'éradication de cette espèce depuis 2018. Le projet, prévu à l'origine pour une durée de trois années, a été poursuivi pour une quatrième année en 2021-2022. Un avenant a permis de reporter la fin du projet d'un an puisque la crise sanitaire avait ralenti les opérations sur le terrain à la troisième année de l'Offensive. Le tout a été fait en respectant les objectifs et le financement accordé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le projet était également appuyé par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches.

PORTRAIT ET BASE DE DONNÉES

Comme par les années passées, le COBARIC a offert son soutien pour la mise à jour et le maintien de la base de données, ainsi que pour l'utilisation des tablettes servant à remplir les différents formulaires liés au projet. Il s'agit de formulaires pour la découverte de nouvelles colonies, pour décrire les interventions sur le terrain ainsi que pour le suivi des sites connus.

COMMUNICATION ET FORMATIONS

En communication, l'animation de la page Facebook ainsi que la diffusion des vidéos produites l'année précédente se sont poursuivies en 2021-2022, avec une constance plus soutenue pendant la période de croissance de la berce, soit de mai à septembre.

- ▶ Diffusion du communiqué de presse « La dangereuse berce du Caucase, bientôt en fleurs! », 29 juin 2021
- ▶ Entrevue à la radio de Passion FM, 5 juillet 2021
- ▶ Reportage télévisé à Radio-Canada, 22 juillet 2021
- ▶ Tournage d'une capsule vidéo avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à Saint-Michel-de-Bellechasse, en collaboration avec l'OBV de la Côte-du-Sud, 7 juillet 2021

Par ailleurs, les interventions terrain ont donné l'occasion aux éradicateurs de sensibiliser les citoyens et les propriétaires des terrains, par exemple.

- ▶ Formation municipale sur l'identification et l'éradication de la berce du Caucase, 16 juin 2021



CONTRÔLE, ÉRADICATION ET SUIVI

Le COBARIC a continué l'éradication et le suivi des colonies sur son territoire attribué au cours du projet, en plus d'offrir son support aux autres organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches. En effet, il était responsable de l'équipe régionale, ainsi que de soutenir les autres OBV dans leurs tâches. L'organisme s'est donc assuré de fournir des guides à jour et le matériel nécessaire pour l'éradication, par exemple.

- Rencontre des répondants locaux, 10 mai 2021

LISTE DES RENCONTRES

Afin d'assurer une bonne coordination et un suivi soutenu du projet, des besoins ainsi que des résultats, les organismes de bassins versants se sont réunis à plusieurs occasions :

- 20 avril, 26 mai et 23 juin 2021
- 9 mars 2022

MON EAU, MON PUIT, MA SANTÉ

Mon eau, mon puits, ma santé est un projet pilote ayant comme objectif de développer une stratégie adaptative pour encourager les propriétaires de puits privés à faire analyser leur eau.



**MON EAU
MON PUIT
MA SANTÉ**

IMPLANTATION DU PROJET-PILOTE ET COMMUNICATIONS

En 2021-2022, deux municipalités de la région ont amorcé les démarches pour mobiliser leurs citoyens dans la pratique de l'analyse de leur eau : Saint-Évariste-de-Forsyth et Saint-Gédéon-de-Beauce. Des rencontres avec les conseils municipaux ont permis d'expliquer plus en détail le projet-pilote, mais également de discuter des détails pratiques pour son implantation. À ces rencontres se sont joints des « ambassadeurs », soit des gens issus de la communauté qui ont des liens forts avec leur milieu. L'objectif était alors de discuter avec eux de leur réalité municipalité, mais également de leurs besoins et des meilleurs moyens pour joindre leurs concitoyens. De ces rencontres a découlé un plan de communication adapté à chacune des municipalités. Des moyens de communication ont ainsi été proposés selon ce qui fonctionne dans leur milieu.

Des discussions sont en cours avec deux autres municipalités pour l'implantation du projet-pilote à l'automne 2022.

RÉDUIRE LES OBSTACLES AU PASSAGE À L'ACTION

Les partenaires du projet ont travaillé ensemble à réduire les obstacles au passage à l'action. Ainsi, le COBARIC a obtenu et signé une soumission auprès d'un laboratoire accrédité pour l'analyse de l'eau, lui permettant d'obtenir un prix de groupe avantageux pour les citoyens des municipalités participants au projet. Cette soumission comprend également des envois groupés qui seront gérés par la municipalité, simplifiant ainsi les manipulations pour les citoyens.

Ils ont également travaillé ensemble à rassembler, vulgarisé et diffusé toutes les informations utiles pour les propriétaires de puits privés. Il est question des sources d'eau, des contaminants possibles et de leur origine, de l'inspection et de l'entretien du puits, des méthodes d'échantillonnage, etc. Un site web est en développement, ainsi qu'un outil d'aide à l'interprétation où les citoyens pourront entrer les résultats de leur certificat d'analyse et obtenir des conseils pour chacun des contaminants analysés.

FORMATION DES AMBASSADEURS

En prévision du lancement du projet-pilote en mai, les ambassadeurs locaux ont été formés sur les aspects généraux de l'analyse de l'eau ainsi que les meilleures façons d'interagir avec leurs concitoyens. Leur rôle a été mieux défini, soit « sensibiliser et accompagner les gens dans l'analyse de leur eau ». Ces formations ont permis également de rassurer les ambassadeurs en leur expliquant qu'ils seraient supportés par un réseau de professionnels. En effet, ils peuvent faire appel à leur municipalité pour rediriger les questions, et la municipalité pourra transférer le tout aux OBV pour obtenir les réponses.

- ▶ Formation des ambassadeurs de Saint-Évariste-de-Forsyth, 1^{er} mars 2022
- ▶ Formation des ambassadeurs de Saint-Gédéon-de-Beauce, 14 mars 2022

Ce projet est une initiative de la direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Chaudière-Appalaches, qui collabore avec la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales de l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, et le Comité de bassin de la rivière Chaudière, représentant des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches.

PACES ESTRIE

Le Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) Estrie est réalisé en collaboration avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) et l'Institut national de recherche scientifique (INRS). La subvention permettant sa réalisation provient du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Son objectif général est de dresser un portrait des ressources régionales en eau souterraine pour répondre aux questions suivantes :

- ▶ D'où vient l'eau souterraine? Où va-t-elle?
- ▶ Est-ce qu'elle est potable?
- ▶ Quelle est la nature des aquifères qui contiennent l'eau souterraine?
- ▶ Quelles sont les quantités d'eau souterraine exploitables de façon durable?
- ▶ Est-ce qu'elle est vulnérable (quantité et qualité) aux activités humaines?

Le projet s'est clos en 2021, et les données acquises pendant sa réalisation sont destinées à être mises à disposition du grand public sur le [site internet du Réseau québécois sur les eaux souterraines](#) (RQES), aux côtés d'outils de vulgarisation scientifique.

OBV-CA

Les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA), dont le Comité de bassin de la rivière Chaudière fait partie, ont poursuivi leur collaboration. Le COBARIC a ainsi participé aux rencontres et activités suivantes :

- ▶ 28 avril 2021
- ▶ 13 septembre 2021
- ▶ 11 janvier 2022
- ▶ 9 mars 2022

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Malgré bien du mouvement dans les OBV, ces derniers ont poursuivi leur travail commun en mettant en œuvre le premier plan d'action de leur planification stratégique. Celui-ci a pour objectif de regrouper les différentes façons de faire afin de convenir ensemble des méthodes à adopter pour partager des ressources communes. En ce sens, un serveur commun a permis de regrouper tous les documents communs liés aux OBV de la région, à leurs rencontres régionales ainsi qu'à leurs projets communs.

PROJETS RÉGIONAUX ET AUTRES

- ▶ Arrimage régional des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (13 septembre 2021)
- ▶ Rencontre avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec sur un possible projet sur les traverses de cours d'eau (1^{er} octobre 2021)
- ▶ Comité de suivi de l'OBV du Chêne pour « Une goutte à la fois », projet de gestion durable des eaux pluviales (23 novembre 2021)
- ▶ Rencontre de comité Berce du Caucase, phase 2, par l'OBV de la Côte-du-Sud pour la poursuite du projet d'Offensive régionale (10 novembre 2021)

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC

Au cours de l'année, le COBARIC a collaboré avec le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) sur plusieurs dossiers.

GÉOMATIQUE

Chaque année, le ROBVQ organise une série de webinaires sur des sujets liés à la géomatique. Le COBARIC a participé à la rencontre initiale de planification pour discuter des sujets à aborder en 2021-2022.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE 2.0

Le ROBVQ a organisé une rencontre le 10 novembre 2021 afin de proposer une nouvelle mouture aux communautés de pratique. L'objectif est de réunir les différentes ressources des OBV du Québec afin de mettre en commun leurs connaissances, leurs expertises et leurs expériences et d'échanger sur des sujets qui les touchent.

Pour les directions générales et présidences

À l'hiver 2020, un sondage a révélé l'intérêt des OBV à une communauté de pratique destinée aux directions générales et aux présidences des OBV du Québec. Un cadre permet de définir les besoins ainsi que les modalités de ces rencontres. Le COBARIC a ainsi organisé la première rencontre, tenue en septembre 2021. Il a par la suite participé aux autres rencontres tenues par d'autres OBV.

Pour les communications des OBV du Québec

Pour une deuxième année, les OBV du Québec se sont rencontrés en lien avec les activités du mois de l'eau. Cette rencontre a permis de mettre en commun les savoir-faire de chacun et de se doter d'astuces concrètes pour améliorer la visibilité des activités dans le cadre du Mois de l'eau. Le COBARIC était organisateur de cette rencontre qui a réuni une quarantaine de personnes en mars 2021.

JUIN, MOIS DE L'EAU

Juin 2021 se déployait sous la thématique des eaux de ruissellement et de ses impacts sur les cours d'eau et les lacs. Il était donc question de promouvoir une meilleure gestion de l'eau de pluie chez soi et d'inviter les citoyens à passer à l'action pour préserver l'eau. Le COBARIC s'est joint au mouvement collectif de plusieurs façons, autant sur la gestion des eaux de pluie que sur l'eau en général.

Un arbre, un élève

Le 28 mai 2021, le COBARIC a distribué près de 600 arbres aux élèves des écoles La Passerelle à Saint-Georges, soit Les Petits-Castors et Lacroix. Chaque plant était accompagné d'un feuillet descriptif pour mieux connaître l'essence d'arbre, ses bénéfices sur l'environnement ainsi que la meilleure manière de le planter. Même si les mesures sanitaires ne permettaient pas d'effectuer la distribution directement aux élèves, des boîtes ont été préparées pour chaque classe afin de faciliter la distribution. Et les élèves croisés ont manifestés leur contentement par des sourires chaleureux.

Les plants étaient fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par l'entremise de l'Association forestière des deux rives.

Animation de la fête de la pêche à Saint-Agapit

Pour une première année, le COBARIC s'est joint à la municipalité de Saint-Agapit pour célébrer la fête de la pêche le 5 juin 2021. Un kiosque tenu en bordure de la rivière Noire a accueilli plus de 50 enfants et leurs parents pour parler du poisson, de son anatomie à son alimentation, sans oublier son habitat.

Le COBARIC a profité de l'occasion pour faire tirer trois prix de présence parmi tous les participants. Les jeunes pêcheurs sont partis heureux, leur seau plein des prises de la journée.

Publications sur les réseaux sociaux

Le ruissellement était à l'honneur dans les publications Facebook du COBARIC! En plus d'expliquer ce qu'est le ruissellement et ses conséquences sur la qualité de l'eau, le COBARIC a misé sur des trucs pratiques pour outiller les citoyens, comme les jardins de pluie ou les bonnes pratiques pour prendre soin de son gazon sans contaminer l'eau.

Les habitudes de consommation d'eau dans la maison ont aussi été abordés, entre autres en invitant les gens à se questionner sur leurs habitudes et en leur fournissant des pistes de solution.

Et bien entendu, il y a eu des publications sur les activités du COBARIC et de ses partenaires, comme la distribution d'arbres à l'école La Passerelle de Saint-Georges, la fête de la pêche à Saint-Agapit ou une corvée de nettoyage organisée par la municipalité de Beauceville.



Distribution d'arbres, La Passerelle, Saint-Georges



Fête de la pêche, Saint-Agapit



MANDATS

PRODUCTION DE RAPPORT ET DE PLANS POUR L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU EN MILIEU AGRICOLE

Entreprise agricole dans les Etchemins

Une entreprise agricole a mandaté le COBARIC pour la production d'un rapport et de plans concernant un cours d'eau en milieu agricole. Ce dernier était rempli de sédiments en raison d'un mauvais drainage. Exceptionnellement, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) s'étaient entendus que les plans nécessaires à l'entretien du cours d'eau puissent se faire sans avoir besoin de la signature et du scellé d'un membre de l'OIQ. Le COBARIC a donc évalué la situation sur le terrain et produit le rapport et les plans, remis en novembre 2021. Ces plans comprenaient les vues en plan et en coupe ainsi que le profil longitudinal, tant avant qu'après les travaux.

INSTALLATION D'UN PERCHOIR À RAPACES

Entreprise agricole dans Lotbinière

Une entreprise agricole a mandaté le COBARIC pour l'installation d'un perchoir à rapaces de gros calibre. Ce mandat fait suite aux recommandations données à l'entreprise quant à diverses problématiques qu'elle a soulevées : odeurs provenant de leurs établissements, manque de biodiversité, présence d'oiseaux non désirés. Le perchoir répond aux deux dernières problématiques. En effet, l'installation encouragera la présence d'oiseaux de proie sur le territoire, pour une biodiversité plus grande. Par ailleurs, ces rapaces permettent la lutte intégrée des espèces indésirables comme les rongeurs, les insectes et les oiseaux nuisibles, les goélands dans le cas présent.

AMÉNAGEMENTS DE STABILISATION DE BERGE PAR PHYTOTECHNOLOGIE

Entreprise agricole en Nouvelle-Beauce

Une entreprise agricole a mandaté le COBARIC pour trouver une solution à une perte de sols agricoles causée par de l'érosion en rive de cours d'eau. Après analyse de la situation, l'organisme a proposé une stabilisation de berge par phytotechnologie. Au printemps 2021, le COBARIC a donc aménagé des lits de branches ainsi que du tressage, le tout en saule, sur 25 mètres. Il en a profité pour former plusieurs organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches sur cette technique à préconiser.

CARACTÉRISATION D'UN SITE DESTINÉ À LA CRÉATION D'UN SENTIER PÉDESTRE

Municipalité de Saint-Martin

La municipalité de Saint-Martin a mandaté le COBARIC pour la réalisation d'un inventaire terrain dans le cadre du projet de réalisation d'un sentier pédestre. L'organisme a donc procédé à une caractérisation du site pour dresser un inventaire des espèces fauniques et végétales ainsi que des milieux d'intérêt sur le terrain de la municipalité. Un rapport complet a été remis en juin 2021.

PRÉAVIS SUR LA PRÉSENCE DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES À NOTRE-DAME-DES-PINS

Entreprise de télécommunications

Une entreprise de télécommunications a mandaté le COBARIC pour la rédaction d'un préavis et d'un rapport relatif à la présence de milieux humides sur l'un de ces lots situés à Notre-Dame-des-Bois. L'organisme a donc procédé à une analyse du milieu en janvier à partir de photos fournies par l'entreprise, le tout selon l'approche du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques décrite dans le guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional. Toutefois, il a été précisé qu'une analyse de la végétation et du sol serait nécessaire pour confirmer le tout.

CARACTÉRISATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Municipalité de Saint-Benoît-Labre

La MRC de Beauce-Sartigan a mandaté le COBARIC pour une caractérisation écologique de deux sites sur le territoire de la municipalité de Saint-Benoît-Labre. Il s'agissait de délimiter, identifier et caractériser les milieux naturels selon les critères du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La caractérisation comprenait plusieurs éléments : description physique des milieux humides et hydriques, descriptions des caractéristiques écologiques naturelles, dont la faune et la flore présentes, cartographie des milieux humides et hydriques, la géoposition de la ligne naturelle des hautes eaux, reportage photographique. Ces rapports sont des documents nécessaires à une demande de certificat environnemental en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, en prévision de travaux en cours d'eau prévus par la MRC.

REVUE DE LITTÉRATURE SUR LA GESTION DES EAUX USÉES

Municipalité de Vallée-Jonction

Le COBARIC a été mandaté par la municipalité de Vallée-Jonction pour réaliser une revue de littérature sur les moyens d'interventions réglementaires mis en œuvre au Québec dans le bus d'assainir les eaux usées industrielles. Le but de ce document était donc d'identifier des pistes de solutions ayant une assise réglementaire. Une revue de littérature a été remise en juillet 2021 à la municipalité.

PRÉPARATION DE DONNÉES POUR UNE CARTE INTERACTIVE

MRC du Granit et Association pour la protection du lac Mégantic

La MRC du Granit et l'Association pour la protection du lac Mégantic ont mandaté le COBARIC pour la préparation de données destinées à la création d'une carte interactive du bassin versant du lac Mégantic. Les données comprennent entre autres les aires protégées, les lieux d'intérêts, les zones de vitesse, etc. Une banque d'heures a été allouée au mandat.

PRODUCTION D'UN PROTOCOLE D'INTERVENTION POUR LE CONTRÔLE DE LA RENOUÉE DU JAPON

Municipalité de Tring-Jonction

À la suite de la découverte de plusieurs foyers d'invasion de renouée du Japon sur son territoire, la municipalité de Tring-Jonction souhaitait s'informer sur la lutte contre cette espèce exotique envahissante et devenir autonome dans sa gestion. Elle a donc mandaté le COBARIC pour élaborer un protocole d'intervention détaillé. Ainsi, après une analyse des lieux d'infestations, l'organisme a pu proposer les différentes techniques de lutte préconisées en fonction de l'étendue des colonies, ainsi que les étapes à suivre pour mener à bien le contrôle de cette espèce exotique envahissante. Le COBARIC a également fourni une estimation des coûts et budgets associés à une lutte annuelle sur le site de la prise d'eau potable de la municipalité. À cela s'ajoutait un plan de sensibilisation pour informer les citoyens et entrepreneurs sur les mesures à prendre pour limiter la propagation de la renouée du Japon et ainsi éviter de nouveaux foyers d'invasion.

CARACTÉRISATION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Municipalité de Scott

Après les derniers événements d'inondation et la relocalisation et le retrait de plusieurs bâtiments, la municipalité de Scott souhaite maintenant développer un parc linéaire pour la population dans ce secteur, comprenant minimalement un sentier pédestre et des aires de repos. Lors d'une rencontre avec la municipalité et des représentants de la MRC de La Nouvelle-Beauce, le COBARIC a exposé les risques et dangers liés à la présence d'espèces exotiques envahissantes et de foyers d'érosion dans le secteur de la zone inondable, où se trouverait le parc linéaire. Le COBARIC a alors été mandaté pour une caractérisation du site afin de répertorier les espèces exotiques envahissantes et autres espèces nuisibles, ainsi que les foyers d'érosion, puis effectuer des recommandations. Les données récoltées ont été colligées sous forme de rapport afin de présenter un état des lieux à la municipalité.

COORDINATION D'UN PROJET DE GESTION DU MYRIOPHYLLE À ÉPI

Association pour la protection du lac Mégantic

L'Association pour la protection du lac Mégantic a un projet de lutte et de suivi du myriophylle à épi, financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Ce projet est composé de deux années d'actions et trois années de suivi. Toutefois, en raison de la pandémie et d'un retard dans l'obtention d'un certificat d'autorisation, une troisième année d'action a été autorisée. À l'été 2021, l'association a donc procédé à un arrachage ciblé aux sites connus, en plus d'arracher des plants découverts sur de nouveaux sites. Elle a également bâché les principaux herbiers de myriophylle à épis au début de la saison par la pose de toiles. Ces dernières ont été retirées à la fin de la saison. Dans ce projet, le COBARIC a assuré l'administration du projet, dont la comptabilité, ainsi que la rédaction du rapport pour le certificat d'autorisation et celui pour la FFQ.

SUPPORT EN LIEN AVEC LE PORTRAIT DES ZONES INONDABLES

Communauté métropolitaine de Québec

En vue d'actualiser la cartographie des zones inondables, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) souhaite dresser un portrait des inondations par embâcle sur son territoire. Le COBARIC possède une banque d'heures avec la CMQ pour répondre à ses besoins.

RÉALISATION D'UN FORMULAIRE SUR LA CARACTÉRISATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Mandat réalisé en partenariat avec Géofluence, un regroupement d'organismes de bassins versants pour la création d'une base de données communes et normalisées aux OBV du Québec.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a mandaté Géofluence pour créer un formulaire destiné à la caractérisation des milieux humides, en accord avec son nouveau guide. Cette version bêta a été réalisée par plusieurs organismes de bassins versants, dont le COBARIC.

DÉMARCHAGE POUR DE LA FORMATION SUR LES SALAMANDRES DE RUISSEAU

Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la Zone Châteauguay

À l'hiver 2021, le SCABRIC a mandaté le COBARIC pour du démarchage auprès de certains citoyens propriétaires de lots forestiers de son bassin versant. Il s'agissait de leur offrir de la formation en lien avec les salamandres de ruisseau, des espèces à statut susceptibles de se retrouver sur leur territoire. L'organisme a contacté une dizaine de propriétaires, mais aucun contact n'a mené à une formation.

ÉCHANTILLONNAGE POUR SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne

Afin de suivre la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de certaines rivières, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a mandaté l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) pour effectuer le prélèvement d'échantillons. Les sites se situent en rive du fleuve et à l'embouchure de certaines rivières sur le territoire de la ville de Lévis. L'OBV du Chêne est mandataire, mais son mandat est réparti au sein des trois OBV touchant le territoire de la portion ouest de la ville de Lévis, dont le COBARIC. Il procède ainsi aux prélèvements sur les sites situés dans son bassin versant : prise de température des échantillons, remplissage des fiches de suivi, transport vers le laboratoire la journée même.

AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES VERTES POUR LA GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE DANS LE QUARTIER COTEAU DES SABLES

Municipalité de Vallée-Jonction

La municipalité de Vallée-Jonction développe un nouveau quartier résidentiel, le quartier Coteau des Sables. Toutefois, ce développement domiciliaire représente un risque pour l'approvisionnement en eau potable puisqu'il est construit dans l'aire d'alimentation de la municipalité. Consciente des risques, la municipalité a choisi de réaliser des aménagements durables visant mieux gérer l'eau et les contaminants possibles qu'elle pourrait contenir dans cette zone sensible. Le COBARIC a été mandaté dans ce dossier afin de déposer une demande de financement au Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place de gestion durable des eaux de pluie à la source du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le projet « Infrastructures vertes de gestion durable des eaux pluviales dans le secteur du Coteau des Sables » a été accepté et, avec la collaboration de plusieurs partenaires, le COBARIC a participé à l'aménagement de noues drainantes. Un plan de plantation a été soumis à la municipalité et approuvé. Les végétaux ont été achetés et seront plantés au printemps 2022. De plus, un plan de communication a été élaboré afin d'informer les citoyens des particularités de leur nouveau quartier et de ce qu'ils ont droit ou non de faire pour protéger l'aire d'alimentation d'eau potable de la municipalité. Ce plan de communication a été pensé sur plusieurs années afin de sensibiliser les propriétaires et locataires qui pourraient changer au fil des ans. Les outils de communication qui en découlent ont été produits, et seront imprimés et distribués dès le printemps 2022.

LE COBARIC



EN IMAGES

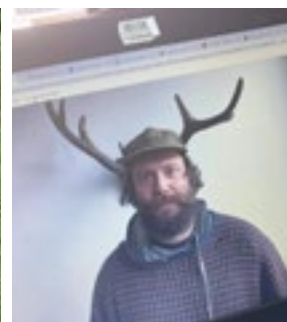
Travailler au COBARIC, c'est...



Développer de nouvelles compétences avec des nouveaux outils



Coucou le drone!



(Trop) aimer la nature



Partager de bons repas après l'effort



Travailler dans des lieux incroyables#1



Écouter (ou non) l'expérience des plus sages



Employer de gros moyens



Travailler dans des lieux incroyables #2



Faire d'improbables découvertes



Faire partie d'une équipe funky

ÉTATS



FINANCIERS

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2022

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes	15
Annexe B - Charges liées à la subvention MELCC	15
Annexe C - Autres mandats	16
Annexe D - Projet Berce du Caucase	16
Annexe E - Projets agricoles	16
Annexe F - Projet Inondations	17
Annexe G - Système de surveillance de la rivière Chaudière	17
Annexe H - Autres projets	17

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*¹

Saint-Bernard, le 17 mai 2022

¹ Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 4

	2022	2021
Produits		
Fonctionnement		
- Subvention MELCC	241 250 \$	133 265 \$
- Subvention à l'emploi	12 606	31 056
- Cotisations annuelles	3 050	2 450
- Activités et commandite	871	677
- Mandats contractuels	89 242	70 362
- Intérêts	279	1 895
- Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 328	3 359
- Subventions salariales du Canada	71 759	230 095
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
- Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	<u>2 316</u>	<u>3 529</u>
	424 701	496 688
Programmes (annexe A)	<u>477 124</u>	<u>412 236</u>
	... 901 825	... 908 924
Charges		
Fonctionnement		
- Charges liées à la subvention MELCC (annexe B)	242 987	244 144
- Autres mandats (annexe C)	261 211	161 156
Programmes		
- Projet Berce du Caucase (annexe D)	208 143	270 255
- Projets agricoles (annexe E)	11 907	15 884
- Projet Inondations (annexe F)	102 302	4 923
- Système de surveillance de la rivière Chaudière (annexe G)	4 124	2 836
- Autres projets (annexe H)	<u>146 118</u>	<u>126 838</u>
	... 976 792	... 826 036
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(74 967) \$</u>	<u>82 888 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 5

			2022	2021
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
Solde au début	45 780 \$	155 295 \$	201 075 \$	118 187 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 033)	(59 934)	(74 967)	82 888
Investi en immobilisations corporelles	<u>7 517</u>	<u>(7 517)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>38 264</u></u> \$	<u><u>87 844</u></u> \$	<u><u>126 108</u></u> \$	<u><u>201 075</u></u> \$

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2022

Page 6

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	14 375 \$	95 884 \$
Débiteurs (note 4)	53 897	40 977
Subventions gouvernementales à recevoir	331 785	203 690
Frais payés d'avance	<u>2 373</u>	<u>4 528</u>
	402 430	345 079
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>46 572</u>	<u>57 416</u>
	<u><u>449 002</u></u> \$	<u><u>402 495</u></u> \$

POUR LE CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2022

Page 7

	2022	2021
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	64 289 \$	1 704 \$
Créditeurs (note 7)	121 317	57 886
Produits perçus d'avance	<u>88 980</u>	<u>90 194</u>
	274 586	149 784
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 8)	40 000	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>8 308</u>	<u>11 636</u>
	48 308	51 636
	322 894	201 420
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	38 264	45 780
Non affecté	<u>87 844</u>	<u>155 295</u>
	126 108	201 075
	<u><u>449 002</u></u> \$	<u><u>402 495</u></u> \$

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 8

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 967) \$	82 888 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 361	17 887
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(3 328)</u>	<u>(3 359)</u>
	(59 934)	97 416
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>(76 643)</u>	<u>(405 367)</u>
	(136 577)	(307 951)
Activités d'investissement		
Réalisation de placement	-	500 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(7 517)</u>	<u>(14 134)</u>
	(7 517)	485 866
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	62 585	(99 503)
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Avance d'un particulier	<u>-</u>	<u>(10 013)</u>
	62 585	(69 516)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(81 509)	108 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	<u>95 884</u>	<u>(12 515)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>14 375</u> \$	<u>95 884</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits inclus dans les programmes sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Ventilation des charges

Les coûts directs de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputés à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des clients et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs à l'exception des sommes à remettre à l'État, et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel et outillage	Dégressif	30 %

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

Page 11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés

Les subventions reçues pour les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrites à titre d'apports reportés et comptabilisées aux produits sur la même base d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(12 920) \$	20 932 \$
Subventions gouvernementales à recevoir	(128 095)	(188 037)
Frais payés d'avance	2 155	(54)
Créditeurs	63 431	(23 113)
Produits perçus d'avance	<u>(1 214)</u>	<u>(215 095)</u>
	<u>(76 643) \$</u>	<u>(405 367) \$</u>

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Clients	49 765 \$	40 552 \$
Autres débiteurs		
- ROBVQ	425	425
- Taxe sur les produits et services	1 243	-
- Taxe de vente du Québec	<u>2 464</u>	<u>-</u>
	<u>53 897 \$</u>	<u>40 977 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

Page 12

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	19 489 \$	14 550 \$	4 939 \$	3 192 \$
Améliorations locatives	37 616	18 807	18 809	26 332
Matériel informatique	77 673	56 527	21 146	25 809
Matériel et outillage	<u>5 717</u>	<u>4 039</u>	<u>1 678</u>	<u>2 083</u>
	<u>140 495 \$</u>	<u>93 923 \$</u>	<u>46 572 \$</u>	<u>57 416 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 18 361 \$ (17 887 \$ en 2021).

6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'emprunt bancaire, au montant de 63 632 \$, autorisé à 100 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

La carte de crédit bancaire, au montant de 657 \$, autorisée à 10 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	80 322 \$	21 151 \$
Salaires à payer	25 982	21 593
Sommes à remettre à l'État	<u>15 013</u>	<u>15 142</u>
	<u>121 317 \$</u>	<u>57 886 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt bancaire dans le cadre du Programme EDC - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, sans modalité de remboursement, échéant le 31 décembre 2023	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	- \$
2024	40 000 \$

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 41 760 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	17 678 \$
2024	18 032 \$
2025	6 050 \$

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le financement de son fonctionnement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 15

	2022	2021
ANNEXE A - PROGRAMMES		
Projet Berce du Caucase	187 659 \$	270 256 \$
Projets agricoles	13 775	16 567
Projet Inondations	138 750	7 983
Système de surveillance de la rivière Chaudière	4 124	2 836
Autres projets	<u>132 816</u>	<u>114 594</u>
	<u>477 124 \$</u>	<u>412 236 \$</u>

ANNEXE B - CHARGES LIÉES À LA SUBVENTION MELCC

Charges liées à la subvention MELCC		
- Salaires et avantages sociaux	203 025 \$	190 095 \$
- Formation	3 777	2 589
- Services contractuels	4 064	4 469
- Amortissement des immobilisations corporelles	5 198	8 174
- Loyer	5 441	16 992
- Assurances	1 453	1 675
- Fournitures	4 050	1 865
- Associations	2 003	1 575
- Télécommunications	856	2 740
- Publicité	-	5
- Déplacements et représentation	5 261	1 440
- Papeterie	3 454	6 247
- Honoraires professionnels	1 146	3 296
- Financement Association des riverains	3 055	1 947
- Intérêts et frais bancaires	<u>204</u>	<u>1 035</u>
	<u>242 987 \$</u>	<u>244 144 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****Page 16**

	2022	2021
ANNEXE C - AUTRES MANDATS		
Salaires et avantages sociaux	185 139 \$	134 627 \$
Formation	7 296	-
Services contractuels	7 342	11 935
Amortissement des immobilisations corporelles	13 163	9 332
Loyer	11 890	-
Assurances	3 175	1 200
Fournitures	9 928	-
Télécommunications	1 569	-
Publicité	412	292
Déplacements et représentation	7 976	1 904
Papeterie	10 370	1 866
Honoraires professionnels	2 506	-
Frais bancaires	445	-
	<u>261 211 \$</u>	<u>161 156 \$</u>

ANNEXE D - PROJET BERCE DU CAUCASE

Salaires et avantages sociaux	29 019 \$	88 603 \$
Subventions aux OBV	174 414	160 536
Amortissement des immobilisations corporelles	-	381
Fournitures	339	4 998
Location d'équipement	-	7 925
Publicité	103	90
Déplacements et représentation	3 996	5 128
Papeterie	272	2 594
	<u>208 143 \$</u>	<u>270 255 \$</u>

ANNEXE E - PROJETS AGRICOLES

Salaires et avantages sociaux	2 507 \$	15 353 \$
Services contractuels	913	-
Fournitures	7 359	276
Déplacements et représentation	1 128	255
	<u>11 907 \$</u>	<u>15 884 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 17

	2022	2021
ANNEXE F - PROJET INONDATIONS		
Salaires et avantages sociaux	5 827 \$	4 644 \$
Services contractuels	95 843	-
Déplacements et représentation	374	108
Papeterie	8	19
Formation	<u>250</u>	<u>152</u>
	<u>102 302 \$</u>	<u>4 923 \$</u>

ANNEXE G - SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE		
Salaires et avantages sociaux	1 383 \$	2 670 \$
Services contractuels	2 741	-
Déplacements et représentation	<u>-</u>	<u>166</u>
	<u>4 124 \$</u>	<u>2 836 \$</u>

ANNEXE H - AUTRES PROJETS		
Salaires et avantages sociaux	112 992 \$	84 808 \$
Services contractuels	12 055	1 096
Travaux mécanisés	-	1 618
Location d'équipement	2 208	2 136
Fournitures	7 897	26 340
Déplacements et représentation	10 535	2 986
Papeterie	431	1 346
Honoraires professionnels	<u>-</u>	<u>6 508</u>
	<u>146 118 \$</u>	<u>126 838 \$</u>



1442, route du Président-Kennedy, bureau 140

Scott (Québec) G0S 3G0

418-389-0476 | www.cobaric.qc.ca | cobaric@cobaric.qc.ca